

AMNESTY

LE MAGAZINE DES DROITS HUMAINS

N° 120
Mars 2025

À QUI APPARTIENT LE CORPS DES FEMMES ?

SUISSE
Jeunesse muselée

SYRIE
Sentiments mitigés

AMNESTY
INTERNATIONAL



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025

NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS INVITER À LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG) DE LA SECTION SUISSE D'AMNESTY INTERNATIONAL.

SAMEDI 17 MAI 2025, 10 HEURES
À LA TRAFÖ-HALLE À BADEN, ARGOVIE

LES CRISES INTERNATIONALES ET LE DROIT INTERNATIONAL (HUMANITAIRE)

Quel rôle nos recherches et nos campagnes jouent-elles dans la protection des droits fondamentaux, la recherche de la vérité et la poursuite des auteur·rice·x·s de crimes de guerre? Nous aborderons la question de la protection des droits humains dans les conflits armés et parlerons du travail d'Amnesty International en compagnie d'expert·e·x·s.

La matinée sera consacrée à la partie statutaire avec les élections et votations. Un panel de discussions et des ateliers auront lieu l'après-midi. Nous aurons également de nombreux moments à disposition pour échanger et faire connaissance tout au long de la journée.

Bloquez déjà la date!

Nous nous réjouissons de passer la journée avec vous.

Vous pouvez vous inscrire dès le 1^{er} mars 2025. Les motions et postulats peuvent être déposés jusqu'au 22 mars 2025.

Pour pouvoir participer aux élections et aux votations, vous devez être membre d'Amnesty depuis au moins quatre mois avant l'AG et avoir payé votre cotisation annuelle.

Plus d'informations sur [amnesty.ch/ag](https://www.amnesty.ch/ag)



Photos: Amnesty International

ÉDITORIAL



© Amnesty Suisse

Des années de lutte – pour le droit à la contraception et l'avortement, pour faire évoluer les lois sur le consentement, contre la médicalisation et le contrôle de leur corps – ont permis aux femmes d'alléger le joug des traditions patriarcales.

Mais en désignant le féminisme comme un ennemi à abattre, les mouvements masculinistes, qui ont le vent en poupe dans les instances du pouvoir, cherchent à asseoir leur domination sur les femmes et leur corps. Le nouveau locataire de la Maison-Blanche a ainsi libéré la parole de ces hommes qui prétendent pouvoir décider du destin des femmes à grand renfort de slogans nauséabonds, comme le fameux « ton corps, mon choix », érigé au rang de hashtag sur X.

Ces diatribes masculinistes ont un effet désinhibant bien au-delà des frontières américaines. Et c'est là que réside le danger.

Car en multipliant les déclarations publiques fracassantes, parfois à la limite de la légalité, un petit nombre d'excités déplace les limites de l'acceptable. En faisant l'apologie du viol, par exemple, ils détournent notre attention et nous incitent à considérer le harcèlement comme « moins grave ».

Exposer les violences auxquelles des femmes sont encore confrontées à l'heure actuelle, partout dans le monde, c'est participer à contrer ces mouvements qui remettent en cause leur droit à l'autodétermination. Les féminicides, les mutilations génitales, la prostitution forcée, les violences sexistes existent et ne doivent pas être passées sous silence. Ni le constat accablant que leurs auteurs sont pour ainsi dire tous des hommes. Dénoncer ces violences, c'est aussi réaffirmer qu'il est hors de question de revenir sur les acquis obtenus par les femmes, mais qu'il faut au contraire continuer à se battre pour leurs droits.

Jean-Marie Banderet, rédacteur en chef

OUVERTURES

Good News	4
En bref	6
En image	8
Opinion	9
Sous l'épée de Damoclès	

POINT FORT

Domination masculine	10
La moitié étouffée	12

Livrées à elles-mêmes	16
Malgré un taux de féminicides très élevé, le Venezuela traîne à mettre en œuvre des mesures de protection efficaces.	

La grande régression	18
Depuis l'annonce de la réélection de Donald Trump, les opinions masculinistes extrêmes se multiplient.	

Prises au piège	20
Au Japon, les tenanciers de bars à hôtes contraignent leurs clientes endettées à la prostitution.	

Elles font reculer l'excision	23
Grâce à un travail de sensibilisation, des « coupeuses » vont à l'encontre de la tradition et renoncent à leur activité en Sierra Leone.	

Lutter contre le poids de la tradition	24
En Suisse, des activistes viennent en aide aux femmes qui ont subi des mutilations génitales.	

Dans la tête d'un agresseur	
Entretien avec Natalia Widla, qui publie un livre pour expliquer les violences sexistes aux hommes.	

ÉCLAIRAGES

Syrie	26
Sentiments mitigés	
Géorgie	28
Du rêve au cauchemar	
Suisse	30
Jeunesse muselée	
Interview culturelle	33
Dans le ventre du monstre	

ÉCHOS

Théâtre	34
Parcours d'une émancipation	
Chroniques: édition spéciale FIFDH	35
La croissance à tout prix	
Sur la trace des <i>haters</i>	
Le coût de la résilience	
Exposition RMNA	36
Le parcours migratoire des jeunes migrant·e·x·s mis en scène à travers leurs témoignages.	

AGIR

Campagne pour le droit de manifester en Suisse	37
Un nouvel élan, rejoignez le mouvement!	
Pétition	39
Justice et réparations pour les victimes du génocide à Gaza	

Impressum: AMNESTY, le magazine des droits humains paraît tous les trois mois. N°120, mars 2025. AMNESTY est le magazine de la Section suisse d'Amnesty International. En tant que journal généraliste des droits humains, AMNESTY est amenée à traiter de sujets qui ne reflètent pas toujours strictement les positions de l'organisation. Amnesty International a adopté un langage inclusif non-binaire: plus d'informations sur [amnesty.ch/epicene](https://www.amnesty.ch/epicene) **Éditeur:** Amnesty International, Section suisse, 3001 Berne, tél.: 031 307 22 22, fax: 031 307 22 33 **Rédaction:** AMNESTY, rue de Varembe 1, 1202 Genève, tél.: 021 310 39 40, fax: 021 310 39 48, e-mail: redaction@amnesty.ch **Administration:** Amnesty International, Case postale, 3001 Berne. Veuillez svp indiquer le n° d'identification qui se trouve sur l'étiquette lors de paiements ou de changements d'adresse. Merci! **Rédacteur en chef:** Jean-Marie Banderet **Journaliste:** Baptiste Fellay **Rédaction:** Rémi Carlier, Eva Casper, Clément Girardot, Linda Käsbohrer, Théophile Simon, Lavinia Theiler, Patrick Walder, Natalie Wenger **Corrections:** Violaine Hübscher, Jérôme Rivollet **Ont également participé à ce numéro:** Elettra Bernasconi, Manon Brügger, Janine Wallrabe **Diffusion:** membres (dès cotisation de 30 francs par an) **Le magazine AMNESTY est disponible en ligne:** [amnesty.ch/magazine](https://www.amnesty.ch/magazine) **Conception graphique:** www.muellerluetolf.ch **Mise en page:** Atoll «Ilots graphiques» Catherine Gavin **Impression:** Stämpfli, Berne **Tirage:** 29 894 exemplaires.

UN ACTIVISTE INDIGÈNE GRACIÉ PAR L'EX-PRÉSIDENT

Il est devenu pour beaucoup une figure emblématique de l'injustice du système judiciaire américain et de la lutte des indigènes pour leurs droits. L'activiste indigène Leonard Peltier croupissait en prison depuis 1977 pour un acte qu'il a toujours nié. Il avait été accusé d'avoir participé à l'exécution de deux agents du FBI lors d'affrontements dans la réserve de Pine Ridge, dans le Dakota du Sud. Amnesty International a documenté de graves erreurs dans la procédure judiciaire qui a conduit à la condamnation de Leonard Peltier. Dans l'un de ses derniers actes officiels, l'ancien président américain Joe Biden a libéré le militant autochtone, aujourd'hui âgé de 80 ans. Leonard Peltier pourra effectuer le reste de sa peine de prison en résidence surveillée. Deux présidents démocrates sortants précédents, Barack Obama et Bill Clinton, avaient refusé de lui accorder la grâce ou une réduction de peine. En juillet dernier, la commission des libérations conditionnelles avait rejeté la demande de Peltier de bénéficier d'une libération anticipée en Floride.

© Portraits illustrés: André Gottschalk



LIBÉRÉE APRÈS PLUS DE QUATRE ANS D'EMPRISONNEMENT

Dorgelesse Nguessan avait participé pacifiquement à une manifestation dans la ville de Duala, au Cameroun, en septembre 2020. C'était la première fois de sa vie que cette mère célibataire descendait dans la rue. La manifestation n'avait pas été autorisée par les autorités. Les forces de sécurité ont utilisé des balles en caoutchouc, des gaz lacrymogènes et des canons à eau pour disperser les manifestant-e-x-s.

Dorgelesse Nguessan faisait partie des plus de 500 personnes arrêtées. Elle avait été condamnée à cinq ans de prison par un tribunal militaire pour « sédition et participation à des réunions, rassemblements et manifestations publiques ».

Le 16 janvier 2025, elle a finalement retrouvé la liberté.



ENFIN LIBRE !

La militante germano-iraniennne pour les droits des femmes Nahid Taghavi a été libérée après quatre ans passés derrière les barreaux en Iran. Le 12 janvier 2025, elle était de retour en Allemagne. Nahid Taghavi avait été arrêtée en octobre 2020 lors d'une visite à Téhéran. Après son arrestation, elle avait été placée à l'isolement pendant plus de sept mois. Elle avait ensuite été condamnée à dix ans et huit mois de prison dans le cadre d'un procès inéquitable pour appartenance présumée à un « groupe illégal » et « propagande contre l'État ». Amnesty International s'est battue pendant des années pour obtenir sa libération.

INFLUENCEUSE GRACIÉE

Ana da Silva Miguel, plus connue sous le nom de Neth Nahara, a été libérée le 1^{er} janvier 2025. Elle est l'une des quatre influenceuses que le président angolais, João Lourenço, a graciées le 25 décembre. Elle avait été arrêtée le 13 août 2024 dans la capitale, Luanda, et condamnée dès le lendemain à six mois de prison pour « outrage à l'État, à ses symboles et à ses institutions ». Sa peine avait ensuite été portée à deux ans de prison. Neth Nahara a été arrêtée pour avoir diffusé sur TikTok une vidéo en direct dans laquelle elle critiquait le président. Dans le cadre du Marathon des lettres de l'année passée, d'innombrables activistes se sont engagé-e-x-s en faveur de sa libération.

Des militant-e-x-s d'Amnesty International Zimbabwe défilent dans la capitale Harare pour protester pacifiquement contre la peine de mort.



PEINE DE MORT ABOLIE

Dans la nuit du Nouvel An, le président Emmerson Mnangagwa a signé une loi qui abolit la peine de mort au Zimbabwe avec effet immédiat. Le Parlement zimbabwéen s'était déjà prononcé en faveur de l'abolition. L'actuel président avait lui-même été condamné à la peine capitale dans les années 1960 pour avoir lutté contre la ségrégation raciale et le gouvernement blanc de Rhodésie, alors colonie britannique. La dernière exécution au Zimbabwe remonte à 2005, mais les tribunaux ont continué à prononcer la peine de mort pour les crimes les plus graves. Amnesty International salue cette abolition, qu'elle considère comme une lueur d'espoir pour l'abandon de la peine de mort sur l'ensemble du continent africain. L'organisation regrette cependant la clause contenue dans la nouvelle loi zimbabwéenne qui permet de réintroduire la peine de mort si l'état d'urgence est déclaré.



MORATOIRE SUR LES EXÉCUTIONS

Lors d'un vote historique le 17 décembre 2024, plus des deux tiers des membres des Nations unies ont soutenu l'appel en faveur d'un moratoire sur l'application de la peine de mort. Il s'agit d'une nouvelle étape importante vers l'abolition complète de la peine de mort. Sur les 184 États membres, 130 ont voté en faveur du moratoire, 32 contre et 22 se sont abstenus. Cette résolution avait été proposée par l'Argentine et l'Italie au nom d'un groupe de travail interrégional d'États membres.

CONDAMNÉE POUR UN « PUSHBACK »

La Cour européenne des droits de l'homme a reconnu la Grèce coupable d'avoir refoulé une demandeuse d'asile. Athènes devra verser 20000 euros à cette Turque, qui avait été expulsée de force vers son pays d'origine sans pouvoir déposer une demande d'asile. Elle a immédiatement été arrêtée dès son arrivée en Turquie, où elle était poursuivie parce qu'elle soutenait le mouvement Gülen. Dans son jugement appelé à faire date, la Cour à Strasbourg a non seulement établi que les autorités grecques étaient impliquées dans l'expulsion illégale, mais également qu'elles effectuaient systématiquement de tels pushbacks. Le Parquet grec avait refusé de juger l'affaire au motif que les autorités grecques n'étaient « jamais impliquées dans des pushbacks illégaux ». Ce faisant, la Grèce a violé l'interdiction des traitements inhumains et le droit d'être entendu-e-x de la Convention européenne des droits de l'homme.



Pas moins de 10 000 bénévoles ont participé à la récolte de signatures.

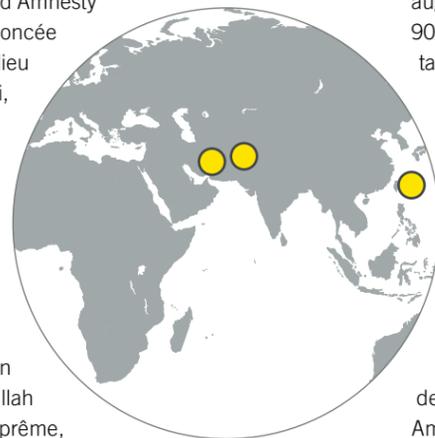


COLLECTE RECORD

En seulement deux semaines, plus de 10000 personnes engagées, dont de nombreux-euse-x-s militant-e-x-s et groupes d'Amnesty, ont réussi le tour de force de récolter les signatures nécessaires – et au-delà – pour la nouvelle initiative pour des multinationales responsables. En deux semaines, 183661 signatures ont été engrangées! Voir aussi en page 38

PREMIÈRE EXÉCUTION DEPUIS 2020

TAÏWAN – Le 16 janvier 2025, Huang Linkai, condamné en 2017 pour un viol et un double homicide, a été exécuté. Il s'agit de la première exécution par les autorités taïwanaises depuis avril 2020. « Cette exécution est un développement choquant et cruel. Le ministre de la Justice de Taïwan a rayé d'un trait de plume plusieurs années de progrès durement acquis dans la direction de l'abolition de la peine de mort. C'est un énorme revers pour les droits humains à Taïwan », a déclaré E-Ling Chiu, directrice d'Amnesty International Taïwan. L'exécution a été annoncée quelques heures à peine à l'avance et a eu lieu malgré un recours de l'avocat de Huang Linkai, ce qui la rend illégale.



DEMANDE D'ARRESTATION DE DIRIGEANTS TALIBANS

AFGHANISTAN – Le Bureau du procureur de la Cour pénale internationale (CPI) a déposé fin janvier une demande d'arrestation contre le chef suprême des talibans, Haibatullah Akhundzada, ainsi que contre leur juge suprême, Abdul Hakim Haqqani. Les deux hommes sont soupçonnés de crimes contre l'humanité, notamment pour les persécutions systématiques liées au genre en Afghanistan. L'annonce de la CPI est une étape importante pour que les responsables de la privation de droits fondamentaux fondée sur le genre rendent des comptes. Amnesty International appelle la communauté internationale à reconnaître l'apartheid de genre comme un crime au regard du droit international. Cela permettrait de lutter plus efficacement contre l'oppression et la domination systématiques fondées sur le sexe.



LA VAGUE D'EXÉCUTIONS SE POURSUIT

IRAN – L'année 2024 a été marquée par une nouvelle augmentation des exécutions en Iran. Au moins 901 personnes ont été exécutées, dont une quarantaine rien qu'en une semaine courant décembre. En 2023, le nombre d'exécutions s'élevait à 853, selon les chiffres d'Amnesty International. La plupart des exécutions ont eu lieu pour des délits liés à la drogue. Mais en 2024, des critiques du gouvernement ainsi que des personnes ayant participé aux manifestations dans le cadre du mouvement « Femme. Vie. Liberté » de 2022 ont à nouveau été exécuté-e-x-s. Selon le Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU, le nombre de femmes exécutées a également augmenté. Amnesty International appelle les autorités iraniennes à abolir la peine de mort et à mettre fin à la pratique des procès fictifs. Il est grand temps que la communauté internationale mette enfin un terme à cette vague d'exécutions.

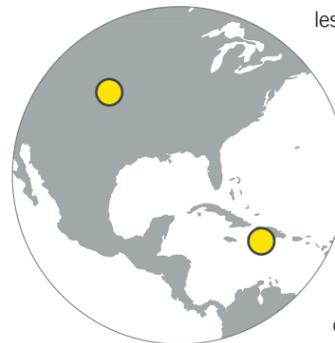
HORS DE CONTRÔLE

RDC – Le conflit qui dure depuis des années au Congo a atteint un nouveau niveau. Après l'échec des négociations de paix en décembre, les combats se sont intensifiés entre les rebelles tutsis du M23 – soutenu-e-x-s par le Rwanda – et l'armée congolaise. Le 27 janvier, le M23 a pris le contrôle de Goma dans la province du Nord-Kivu, la troisième plus grande ville du pays. Les combats ont dévasté la ville, des centaines de personnes ont été tuées, des milliers d'autres ont été blessées et des centaines de milliers ont dû prendre la fuite. Selon l'Union européenne, le nombre total de personnes déplacées en République démocratique du Congo est aujourd'hui estimé à plus de sept millions. Un certain nombre de pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont condamné l'avancée des rebelles ainsi que l'implication directe de troupes rwandaises dans les combats. Plusieurs pays demandent un cessez-le-feu immédiat.

De nombreuses personnes ont fui les combats à Goma et se sont réfugiées dans les villes alentour, comme ici à Port Nzulo sur les rives du lac Kivu.

LES DROITS LGBTQIA+ EN DANGER

ÉTATS-UNIS – Le président américain Donald Trump avait annoncé pendant sa campagne qu'il allait engager une lutte contre les minorités sexuelles aux États-Unis. Et il n'a pas perdu de temps : dès les premières semaines de son second mandat, il a promulgué plusieurs décrets restreignant les droits des personnes LGBTQIA+, en particulier transgenres. Il a ainsi signé un décret visant à supprimer le financement fédéral des traitements de réassignation sexuelle pour les enfants et les adolescent-e-x-s. Trump a également déclaré avoir signé un décret visant à bannir une nouvelle fois les personnes trans de l'armée américaine.



PAS DE FIN À LA VIOLENCE EN VUE

HAÏTI – Début décembre, plus de 200 personnes ont été tuées par des membres de gangs lors d'un massacre dans un bidonville en Haïti, portant à plus de 5600 le nombre de personnes tuées par la violence de ces bandes en Haïti en 2024, selon le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies (OHCHR). L'institution onusienne a appelé les autorités et la communauté internationale à redoubler d'efforts pour s'attaquer aux causes de la violence. Selon les chiffres examinés par l'OHCHR, ce sont ainsi 1000 personnes supplémentaires qui ont perdu la vie par rapport à 2023. De plus, 2212 personnes ont été blessées et 1494 autres enlevées. « Ces chiffres ne peuvent pas à eux seuls rendre compte de l'horreur absolue commise en Haïti, mais ils montrent la violence incessante à laquelle les gens sont confrontés », a déclaré Volker Türk, haut-commissaire aux droits de l'homme. Depuis l'assassinat du président Jovenel Moïse en juillet 2021, l'État insulaire est plongé dans le chaos : plus d'une centaine de gangs ont pris le contrôle de régions entières.

Plus d'informations sur ce conflit dans notre magazine de septembre 2023 disponible sur notre site internet : [amnesty.ch/magazine](https://www.amnesty.ch/magazine)

RÉPRESSION CROISSANTE



ÉGYPTE – La situation des droits humains en Égypte a rarement été aussi préoccupante. Le gouvernement du président Abdel Fattah al-Sissi réprime impitoyablement toute voix critique, en usant notamment de la torture. De nombreuses personnalités publiques sont dans le viseur des autorités. Une procédure pénale a ainsi été engagée contre le célèbre défenseur des droits humains Hossam Bahgat. L'éditeur et politicien d'opposition Hisham Kassem a appris que des poursuites avaient été engagées contre lui l'année précédente. Nada Mogheeth, l'épouse du défunt caricaturiste Ashraf Omar, a été arrêtée en raison d'une interview qu'elle avait accordée au journaliste Ahmed Serag. Ce dernier avait été arrêté la veille pour la même interview. Le TikToker Mohamed Al-lam, connu sous le nom de Rivaldo, a également été arrêté pour des vidéos virales dans lesquelles il critiquait le président.

REGARD DÉCALÉ QUESTION D'INTELLIGENCE



Le nouveau venu chinois DeepSeek a bouleversé le monde des intelligences artificielles génératives, jusqu'à faire souffler un léger vent de panique sur la Silicon Valley. Mais il n'est pas seul à avoir fait du bruit en ce début d'année. Lucie est un projet soutenu par l'État français. Trois jours après sa mise en ligne, ses concepteur-riche-x-s le retiraient, tant il croulait sous les moqueries des internautes. En cause, des réponses plus absurdes les unes que les autres. Malgré ce départ raté, le projet, présenté comme « le premier modèle d'IA générative français *open source* aligné sur les valeurs européennes communes » demeure intéressant. Lucie devrait prochainement faire son retour après quelques ajustements. « Les Américains n'ont qu'à bien se tenir ! » ironisait une internaute sur X. Un modèle de langage au service de l'intérêt général serait cependant salutaire. Malgré un visuel qui ferait penser à l'affiche de campagne d'une cousine Le Pen, la solution pourrait bien s'appeler Lucie.

BFY

(RE)PRENONS CONTACT

Un article vous a fait réagir ? Vous souhaitez proposer un sujet pour notre prochain numéro ? Ou faire paraître une lettre de lecteur-riche-x ? La rédaction du magazine AMNESTY se fera un plaisir de vous lire et de vous répondre.

La rédaction

Écrivez-nous à redaction@amnesty.ch ou par courrier à Amnesty International Suisse, Rédaction AMNESTY, case postale, 3001 Berne.



© Jens Gyarmaty/aiif

Depuis début février, **les Allemand-e-x-s descendent par centaines de milliers dans la rue**. À la veille des élections fédérales, iels manifestent leur opposition à la montée de l'extrême droite. En cette année qui commémore le 80^e anniversaire de la libération d'Auschwitz, le glissement politique a de quoi préoccuper, en particulier lorsque des politicien-ne-x-s qui pourraient prendre les rênes du pays se permettent de parler de déportations de masse, de minimiser la Shoah ou de désigner en bloc les étranger-ère-x-s comme un risque pour la sécurité. Ces manifestations sont le reflet d'une mobilisation essentielle, pour montrer à la face du monde que le fascisme et la haine ne doivent pas l'emporter sur la démocratie.

SOUS L'ÉPÉE DE DAMOCLÈS

Ruhat Sena Akşener est la directrice de la section turque d'Amnesty International.



© André Gottschalk

La montée des tendances autoritaires représente une menace toujours plus importante pour la liberté d'expression et la liberté de la presse. C'est le cas en Turquie. Ainsi, en novembre dernier, une nouvelle mouture de la « loi sur les agents étrangers » a été présentée au Parlement. Selon cette dernière, les personnes qui « travaillent contre les intérêts de l'État pour le compte de l'étranger » pourront être poursuivies et punies de longues années de prison. Le système judiciaire, peu efficace et qui prononce déjà des jugements de façon arbitraire, aurait ainsi carte blanche pour poursuivre en justice les organisations de la société civile, les journalistes et les défenseur-e-x-s des droits humains.

En mai de l'année dernière, la société civile s'était fortement opposée à une première version de la loi, si bien que le projet avait été retiré. Un grand succès pour les militant-e-x-s des droits humains en Turquie. Mais on s'attendait à ce que la proposition refasse surface.

Pour moi, il était clair que le nouveau projet présenté à la commission judiciaire du Parlement en novembre serait lui aussi clairement conçu comme un instrument de répression de la société civile et des médias. Avec un objectif clair : les voix discordantes doivent être réduites au silence. Ce qui est particulièrement inquiétant, c'est qu'il n'est défini nulle part quels actes entreraient dans le registre « agent étranger ». Un flou qui ouvre la porte à l'arbitraire.

Heureusement, je n'ai pas été la seule à m'en inquiéter. En collaboration avec d'autres organisations de défense des droits humains, Amnesty Turquie a lancé une campagne soutenue par une déclaration commune de 93 ONG de la société civile. Pendant la période où le projet de loi était à l'ordre du jour du Parlement, nous avons travaillé sans relâche. Nous avons également veillé à ce que les représentant-e-x-s des organisations de la société civile puissent participer aux discussions de la commission.

En quelques jours, le sujet a pris une importance considérable sur les réseaux sociaux et dans la presse. Des interviews, des articles, des vidéos et de nombreux posts expliquant les dangers de la proposition de loi ont amplifié nos voix. Ce n'est que grâce à cette résistance énergique que la nouvelle proposition a de nouveau été abandonnée.

Il s'agit d'une nouvelle victoire importante pour les défenseur-e-x-s des droits humains en Turquie, qui poursuivent inlassablement leur travail malgré un rétrécissement de l'espace civique et l'étouffement croissant de la société civile. Notre victoire montre que grâce à l'action collective on peut éviter de graves erreurs politiques.

Il n'est cependant pas difficile de prédire que des lois similaires – peut-être ce même projet de loi légèrement modifié – risquent de réapparaître et d'être adoptées par la majorité parlementaire. Cette possibilité est suspendue au-dessus de nos têtes comme une épée de Damoclès. Mais nous ne perdons pas espoir !

La moitié étouffée

«*Your Body – My Choice. Forever*» C'est avec ce post, publié sur le réseau X, que Nick Fuentes, suprémaciste blanc, masculiniste et soutien de Donald Trump, saluait l'élection de son candidat en novembre dernier. Son slogan, qui revendique une domination éternelle des hommes sur les femmes et leur corps, a ouvert les vannes d'une rhétorique misogyne, parfois ponctuée de fantasmes de violence à l'encontre des femmes. Ailleurs, des lois limitant le droit des femmes à leur autodétermination – par exemple en interdisant l'avortement – ont vu le jour dans plusieurs pays. Un phénomène qui s'inscrit dans une tradition patriarcale qui restreint les droits de la moitié de l'humanité depuis la nuit des temps.



Livrées à elles-mêmes

Toutes les 34 heures, une femme meurt au Venezuela, tuée par la violence sexiste.
Une tendance tragique entretenue par le machisme, la corruption et l'indifférence de l'État.
Reportage en images. Texte et photos de Linda Käsbohrer



À plusieurs reprises, Carla Ríos a dénoncé son ancien compagnon violent aux autorités. Mais ces dernières ont ignoré les appels à l'aide de cette cheffe d'entreprise, mère de deux enfants. Son ex-partenaire a donc continué à la poursuivre et à la menacer. Quelque temps après, il l'a enlevée, puis violée dans un hôtel. Même cet épisode n'a pas suffi

pour obtenir une ordonnance de protection. Le 31 juillet 2020, **Carla Ríos est retrouvée dans sa propre maison avec une balle dans la poitrine, une autre dans la tête.** Elle a perdu la vie parce que son ex-partenaire ne pouvait pas accepter qu'elle mène une vie indépendante, sans lui. Dans son esprit, Carla était sa propriété.

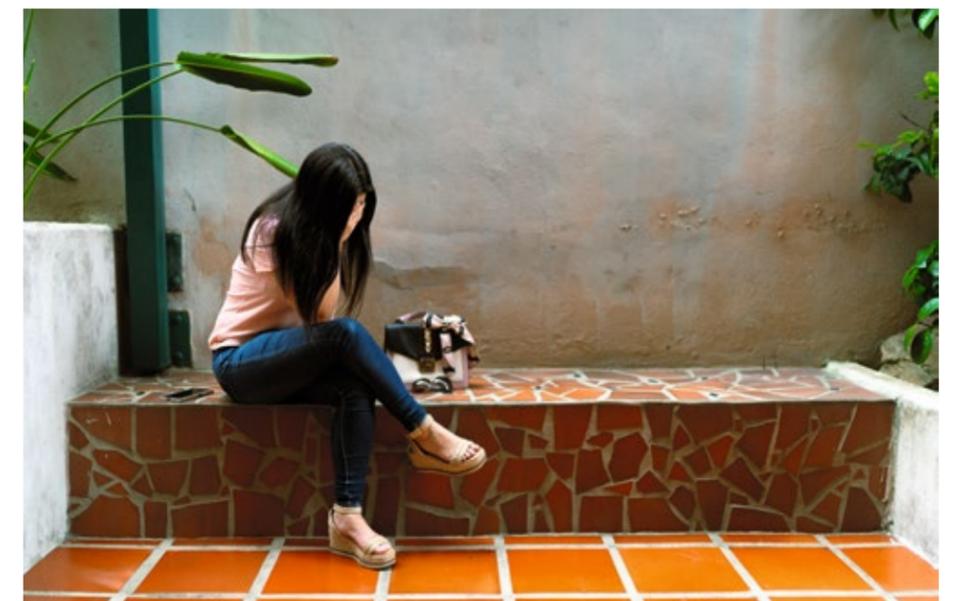
Pour la famille, sa mort a été un choc. «Au début, il traitait toujours bien Carla. Il m'appelait même 'maman'», raconte Carmen Rodriguez, la mère de Carla. Mais lorsque sa fille a réussi dans sa profession et commencé à prendre son indépendance, tout a changé. L'ex est devenu de plus en plus jaloux. Il voulait contrôler Carla. Il réagissait avec violence lorsqu'elle ne répondait pas assez vite à ses messages. La mère a du mal à trouver les mots pour décrire ce qui est arrivé à sa fille.



« Les autorités savaient qu'il était dangereux. Mais elles n'ont rien fait pour l'empêcher d'approcher Carla – jusqu'à ce qu'il la tue. Les coupables restent impunis, les victimes tombent dans l'oubli.»

Carmen Rodriguez

La mort violente de Carla a fait réaliser à sa sœur que les **Vénézuéliennes ne peuvent pas compter sur la protection des autorités.** «Déposer une plainte n'a aucun effet. Des femmes comme ma sœur perdent la vie et le système reste inactif.» En 2023, le *Centro de justicia y paz* (Centre de justice et paix) a recensé 253 féminicides et 134 tentatives. Le total est sans doute bien plus élevé, car de nombreux cas ne sont pas signalés par peur de représailles ou en raison du manque de confiance dans le système judiciaire.



« Il a pris une bouteille de gaz, l'a ouverte et a menacé de nous faire exploser. »

Klaribel



Klaribel se sent elle aussi abandonnée par les autorités vénézuéliennes. En 2020, elle se sépare de son partenaire de l'époque, maladivement jaloux et qui la battait régulièrement. Après leur rupture, il a commencé à la harceler et la menaçait de mort à chacune de leurs rencontres. **À trois reprises, Klaribel a tenté d'obtenir une ordonnance d'éloignement, sans succès: les autorités n'ont pas donné suite.** « Pour le bien de mes enfants, je me suis tue bien trop longtemps », raconte-t-elle. Au lieu de retrouver la liberté, la séparation a engendré de nouvelles menaces: ses enfants ont également été pris pour cible. « Je n'ose plus sortir seule dans la rue. »



Lisette González travaille pour l'ONG *Provea*, qui s'engage pour les droits sociaux et humains. « Les féminicides sont souvent la fin tragique d'une spirale de violence favorisée par le manque de protection de l'État », explique la sociologue. Les victimes sont renvoyées d'une administration à l'autre. Les aides financières sont insuffisantes et les foyers pour femmes trop peu nombreux. Lisette González considère la dépendance économique de nombreuses femmes comme un obstacle majeur pour sortir des relations toxiques et violentes. « Sans revenu propre, de nombreuses femmes restent prisonnières de leur conjoint. » Pour l'activiste, un meilleur accès à la formation pour les femmes est indispensable, ainsi que des réformes et des mesures de protection renforcées.

Derrière les façades colorées des rangées de maisons se cache souvent une sombre réalité. Pour de nombreuses femmes comme Carla ou Klaribel, le domicile devient un lieu dangereux et effrayant. En 2007, une loi sur la prévention de la violence envers les femmes a certes été introduite au Venezuela. Elle prévoit des mesures de protection. Mais jusqu'à présent, cette loi n'a jamais été mise en œuvre par des dispositions ou des règlements spécifiques. La police et la justice ne savent souvent pas comment procéder lorsqu'elles sont saisies d'affaires de violence. Les faits sont minimisés et les victimes sont systématiquement discréditées. À cela s'ajoute la corruption: les auteurs de violences paient une somme pour s'affranchir des mesures d'éloignement ou d'une détention provisoire. **Ces dernières années, le gouvernement a mis en place des *mujer cafés* (cafés pour les femmes). Des établissements gérés par des femmes qui ont été formés dans le cadre d'un programme étatique.** L'objectif affiché est de permettre aux femmes d'obtenir un revenu, mais des critiques dénoncent une manœuvre électorale qui servirait surtout à redorer le blason des programmes officiels.



Les féminicides dans le monde...

Le terme « féminicide » désigne le meurtre de femmes en raison de leur sexe. Cette violence liée au genre n'a pas seulement lieu dans des pays lointains. En Suisse aussi: en 2023, deux femmes succombaient chaque mois sous les coups de leur mari, de leur compagnon, de leur ex-partenaire, de leur frère ou de leur fils. Il n'existe toutefois pas de statistiques consolidées sur les féminicides en Suisse, faute de définition officielle du terme. L'Organisation mondiale de la santé décrit le féminicide comme « l'homicide volontaire d'une femme » et fait la distinction entre les féminicides dans le cadre de relations intimes et liés à la dot d'une part, et ceux en dehors des relations intimes de l'autre. Selon l'ONU, 85 000 femmes et jeunes filles ont été tuées dans le monde en 2023, parmi lesquelles 51 100 par leur partenaire intime ou un membre de leur famille.

... et en Amérique latine

L'Amérique latine enregistre un taux de féminicides particulièrement élevé. Selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), au moins 3897 femmes ont été victimes de féminicide sur la région en 2023, ce qui correspond à onze meurtres par jour. En 2016, 14 pays d'Amérique latine figuraient parmi les 25 pays présentant les taux de féminicides les plus élevés. La CEPALC estime qu'en Amérique latine, 88 millions de femmes de plus de 15 ans ont été – ou sont – victimes de violences physiques ou sexuelles de la part d'un agresseur qui était – ou est toujours – leur partenaire. Selon l'ONG Oxfam, les principales victimes appartiennent à des groupes défavorisés: les femmes jeunes, indigènes et pauvres, qui ont souvent peu accès à l'éducation et aux ressources économiques. Ces femmes sont non seulement particulièrement exposées au risque de violence, mais elles sont également moins protégées par le système judiciaire.



La grande régression

Le droit des femmes à disposer de leur corps fait l'objet de toujours plus d'attaques. Une tendance alimentée dans certains pays par une nouvelle forme d'autoritarisme.

Par Natalie Wenger

Un délinquant sexuel condamné est désormais président des États-Unis. Donald Trump s'est déjà moqué des victimes de violences sexuelles, il a même plaisanté sur le fait qu'il avait le droit de toucher les femmes partout. Et ses déclarations reçoivent un écho favorable, en particulier à l'heure où les positions contraires au féminisme et au mouvement

#MeToo ont le vent en poupe sur les réseaux sociaux. Signe de cette tendance, le hashtag #YourBodyMyChoice a fait fureur sur la plateforme TikTok au lendemain de la victoire électorale de Trump en novembre dernier : lancé par l'influenceur d'extrême droite Nick Fuentes, il revendique le droit des hommes à disposer du corps des femmes.

Les États-Unis ne sont pourtant pas un cas à part. En Argentine, le président Javier Milei a fait du féminisme son grand ennemi. Il a supprimé le Ministère de la femme, fermé l'autorité antidiscrimination, réduit les fonds destinés à la lutte contre les violences sexistes. Et à l'instar des États-Unis sous Trump, le droit à l'interruption de grossesse pourrait bientôt également y être interdit, même en cas de viol.

Et puis il y a l'Afghanistan, où les talibans font tout pour éroder les droits des femmes depuis leur prise de pouvoir en 2021. Tout récemment, ils ont promulgué de nouvelles lois sur le vice et la vertu. L'objectif : invisibiliser totalement les femmes. L'accès à l'éducation est de plus en plus difficile pour elles et les jeunes filles ; elles sont de surcroît soumises à des règles vestimentaires strictes et il leur est désormais interdit de parler en public.



De nombreux masculinistes appellent à un modèle de société dans lequel les femmes sont cantonnées à des rôles traditionnels, comme illustré dans cette publicité de 1957.

Ce ne sont là que trois exemples d'une évolution inquiétante : selon le *Women, Peace and Security Index 2023/2024*, la montée des forces autoritaires risque de réduire à néant les progrès réalisés dans le domaine des droits des femmes. « Le tableau est très sombre en ce moment », déclare Susanne Kaiser, journaliste et auteure du livre *Backlash* (contrecoup), qui analyse la montée du mouvement antiféministe. « La défense de la masculinité est devenue une sorte de politique identitaire dont l'objectif premier est de revenir sur les acquis du féminisme, parmi lesquels figure en premier lieu le droit à l'autodétermination. Pour asseoir leur pouvoir, les gouvernements autoritaires, mais aussi les mouvements radicaux d'extrême droite, instrumentalisent le contrôle du corps des femmes. »

Selon de nombreuses études, les mouvements d'opposition auxquels participent les femmes ont une plus grande probabilité de succès et ont de meilleures chances d'aboutir à une démocratie plus égalitaire. C'est pourquoi de nombreux gouvernements autoritaires entravent ou empêchent les femmes de participer à la vie publique. Celles-ci sont exclues des fonctions politiques et renvoyées « au foyer », dans leur

rôle traditionnel d'épouse et de mère. C'est également pour coller à ces idées reçues que les interruptions de grossesse sont interdites, même lorsque la vie de la femme enceinte est en grand danger.

On redonne ainsi aux hommes le contrôle sur le corps des femmes. Ce sont eux qui décident non seulement de la grossesse mais aussi – à travers la propagation de « valeurs traditionnelles » et sous couvert de les protéger – de la manière dont les femmes s'habillent, où, quand et avec qui elles peuvent sortir. Les hommes, qui souffrent eux-mêmes des structures autoritaires et des modèles de masculinité inaccessibles, obtiennent ainsi au moins un minimum de pouvoir ; ils renforcent en retour leur approbation et leur soutien à des politiques patriarcales, ainsi qu'aux personnes qui les promeuvent.

Alors que les mouvements islamistes radicaux, comme en Afghanistan, visent à évincer toutes les femmes de la vie publique, les gouvernements autoritaires, comme en Argentine, en Russie ou en Chine, mènent des campagnes dites « antigénre » qui visent les droits des femmes et des personnes queers. Ils s'opposent à l'éducation sexuelle, aux mariages entre personnes de même sexe, à l'avortement et au choix de l'identité de genre, tout en promouvant les rôles traditionnels, parfois jusque par le biais d'intimidations et de menaces.

L'antiféminisme comme doctrine | Même dans les États démocratiques libéraux, les politicien·ne·x·s ou les partis conservateurs adoptent des politiques qui réduisent le soutien à l'égalité des sexes. La campagne de Trump, par exemple, promettait de rendre aux hommes leur suprématie. Les féministes auraient « retiré leurs droits aux hommes » et les femmes seraient désormais avantagées. « Le fait que les hommes continuent de dominer la hiérarchie des sexes et que l'égalité soit loin d'être atteinte au niveau juridique, mais aussi social, est généralement ignoré », explique Susanne Kaiser.

Avec sa politique, Trump a également réussi à interpeller les femmes conservatrices, majoritairement blanches. Elles ont massivement voté pour lui, même celles qui s'opposaient à l'interdiction de l'avortement. « Il y a malheureusement aussi beaucoup de femmes qui profitent du patriarcat ou qui se laissent guider par des considérations misogynes et racistes », observe Susanne Kaiser. Chez les hommes, en revanche, c'est surtout l'étalage de la virilité de Trump – par exemple par des poignées de main agressives, des commentaires sexistes ou des déclarations prétentieuses – qui fait mouche. Ce n'est donc pas un hasard si le slogan « *Your body, my choice* » (Ton corps, mon choix) est devenu le leitmotiv des

partisan·e·x·s de Trump. L'inversion moqueuse du slogan « Mon corps, mon choix », qui revendique le droit des femmes à disposer de leur corps, tourne en dérision les préoccupations de celles-ci. Le hashtag #YourBodyMyChoice a surtout été utilisé par des membres de la gen Z, mais aussi par des hommes éduqués. « Toutes les femmes peuvent être victimes de violence et de sexisme, et des hommes de tous âges et de toutes conditions sociales peuvent en être à l'origine. Des études montrent que les ressentiments misogynes sont très répandus, notamment dans les milieux universitaires, et que les jeunes générations ne sont pas à l'abri », déclare Susanne Kaiser. Selon la journaliste, les réseaux sociaux contribuent fortement à la diffusion de ces messages, car leurs algorithmes poussent les contenus radicaux qui contiennent des déclarations hostiles aux femmes ou aux queers et rendent pratiquement invisibles les contenus aux opinions contraires.

Pire, #YourBodyMyChoice, c'est également une menace de viol : le sexe est ici célébré comme un moyen de punir, d'humilier et de dominer les femmes. Dans les jours qui ont suivi les messages de Nick Fuentes avec ce hashtag, des publications fantasmant sur des viols se sont répandues en chaîne. De nombreuses femmes et jeunes filles racontent qu'elles ont même été menacées de violences sexuelles. Le fait que Trump lui-même, un délinquant sexuel condamné, compte parmi les têtes de liste de ce mouvement n'est pas étonnant. Beaucoup ne considèrent pas sa condamnation comme un problème. Au contraire, elle représente même un idéal dans certains milieux.

Rassembler les forces | Selon Susanne Kaiser, le *backlash* est aujourd'hui si important en raison du succès récent des mouvements féministes. « Le féminisme a réussi à obtenir beaucoup de choses en peu de temps par des moyens pacifiques », analyse-t-elle. « À court terme, le risque existe que des mouvements réactionnaires fassent de gros dégâts et réduisent à néant les acquis durement obtenus par le féminisme. Mais sur le long terme, je suis certaine que le féminisme s'imposera. Des mouvements comme « Femme. Vie. Liberté », #MeToo, *One Billion Rising* ou *Ni una menos* ont créé une conscience collective de la violence envers les femmes qui ne pourra pas être inversée aussi facilement. Cette visibilité est notre plus grande arme. »

Pour continuer à être efficaces, les mouvements de femmes doivent se mettre en réseau dans le monde entier et inclure les hommes. « Les hommes aussi auraient tout à gagner de la fin du patriarcat », déclare Susanne Kaiser. « Car celui-ci les enferme dans un corset rigide de mâle alpha et leur refuse la possibilité de s'épanouir librement. Et qui a vraiment envie de ça ? » |



Prises au piège

Acculées par des dettes contractées dans des bars, des femmes se retrouvent contraintes à la prostitution au Japon. Entre tabou social et business, elles ne bénéficient d'aucune protection.

Par Eva Casper

Des messages comme celui-ci, l'ONG *Futerasu* en reçoit presque tous les jours. Une jeune femme demande des conseils pour rembourser ses dettes dans un *host club*, un bar à hôtes. Le patron l'a poussée à gagner de l'argent en se prostituant. Comment s'en sortir ?

Les bars à hôtes sont très répandus dans les centres-villes japonais. Le personnel masculin, les hôtes, discutent et flirtent avec les clientes. Elles viennent y trouver la compagnie de ces beaux jeunes hommes. On y boit beaucoup d'alcool, les boissons sont chères et les prix ne sont pas forcément affichés. Il arrive donc rapidement que les clientes perdent le fil de leur consommation et se retrouvent avec une facture très élevée. L'avocate Mikami Saki* explique : « Autrefois, les *host clubs* étaient réservés aux femmes riches. Ces établissements sont progressivement devenus plus accessibles au grand public. Leur clientèle est essentiellement composée de jeunes femmes, majoritairement seules. Pour celles qui n'arrivent pas à éponger leurs dettes, il est courant qu'on leur suggère de les rembourser en travaillant

dans le domaine du sexe. » L'hôte recevra l'argent que les femmes gagnent lorsqu'elles se prostituent.

Des promesses vides | Le travail du sexe est un gros business au Japon. Selon les données de la branche, environ 400 000 femmes travailleraient dans l'industrie du sexe à l'échelle nationale. Mais le nombre de cas non recensés pourrait être nettement plus élevé. En fait, la prostitution est illégale, mais l'interdiction ne concerne que les relations sexuelles impliquant la pénétration. D'autres actes sexuels sont autorisés et sont même proposés ouvertement.

Le phénomène de ces femmes poussées à la prostitution à la suite de leur fréquentation des bars à hôtes a récemment fait l'objet d'une grande attention dans les médias japonais. La police a mené des descentes dans plusieurs de ces bars. Fin mai, un de ces établissements a été fermé dans le quartier de Kabukicho, à Tokyo. L'hôte du bar «Love» a été condamné pour avoir poussé une femme à la prostitution. L'arnaque est toujours la même : les hommes profitent de jeunes femmes, généralement

◀ Dans les grandes villes japonaises, des bars à hôtes proposent aux femmes seules de boire en compagnie de jeunes hommes séduisants.

inexpérimentées sur le plan sexuel et en manque d'affection, les séduisent et leur font croire à l'amour avec un grand A. Ils attirent ainsi les femmes dans les bars à hôtes jusqu'à ce qu'elles s'endettent fortement. Ensuite, les hôtes mettent les femmes en contact avec des hommes qui les poussent vers le commerce du sexe. Selon les autorités japonaises, nombre de ces bars entretiennent des liens avec des bandes criminelles.

Même si tous les bars à hôtes ne sont de loin pas impliqués dans des affaires illégales, ils jouent et gagnent de l'argent avec la promesse d'affection et d'amour. Le concept selon lequel les gens paient pour que quelqu'un passe du temps avec eux dans des bars ou des cafés est très répandu au Japon. Il existe également des services de rencontres pour les femmes, qui proposent de les mettre en relation avec des « amis » ou des « partenaires » l'espace de quelques heures.

Manque de protection | « Dans le cas des bars à hôtes, il s'agit essentiellement d'un *love scam*, c'est-à-dire d'une 'escroquerie à l'amour', déclarait à CNN Shiomura Ayaka, membre du Parlement japonais, qui a fait campagne – sans succès – pour de meilleures mesures de protection contre l'exploitation des femmes par les tenanciers de *host clubs*. « Beaucoup de ces femmes pensent en fait qu'elles sont en couple avec les hôtes. »

En 2023, selon la radio-télévision publique NHK, la police de Tokyo a arrêté 140 personnes pour prostitution présumée à Kabukicho, soit trois fois plus que l'année précédente. Parmi les personnes arrêtées, 40 % ont déclaré à la police qu'elles s'étaient prostituées pour rembourser leurs dettes dans les bars à hôtes.

Le travail du sexe est un métier peu sûr. Les femmes sont indépendantes, même celles qui travaillent dans des établissements. La frontière entre l'offre légale et illégale est souvent floue. « Le sexe avec pénétration est également proposé, mais de manière cachée », explique Mikami Saki. Les personnes qui proposent ce type de service risquent d'être sanctionnées par une amende. Si les femmes n'ont pas de clients, elles ne reçoivent en général pas d'argent. Même si elles sont absentes pour cause de maladie.

Les travailleuses du sexe qui tombent enceintes sans le vouloir sont également confrontées à de nombreux obstacles. La pilule contraceptive d'urgence n'est délivrée que sur ordonnance. Les interruptions de grossesse sont chères. De plus, l'accord du père de l'enfant est en principe nécessaire pour une telle intervention au Japon. « Il existe toutefois des cliniques qui passent outre », ajoute Mikami Saki.

La violence est également un problème fréquent, rapportent l'avocate Mikami Saki et l'assistante sociale Chiba Miu, toutes deux collaboratrices de *Futerasu*, qui conseille

les travailleuses du sexe dans tout le Japon. Le gouvernement a certes renforcé la loi sur les délits sexuels il y a quelque temps, mais en réalité, peu de viols sont dénoncés. La stigmatisation sociale des travailleuses du sexe est un facteur aggravant. Parfois, la police attribue aux femmes la responsabilité de l'agression, comme une sorte de risque professionnel, et ne prend pas leur plainte au sérieux, rapporte Mikami Saki.

Le secteur reste néanmoins attractif pour de nombreuses femmes. À Tokyo, le salaire minimum moyen s'élève à 1200 yens par heure (l'équivalent d'environ 7 francs suisses). Dans le travail du sexe, on peut gagner entre 3000 (17 CHF) et 20 000 yens (116 CHF) par heure, détaille l'avocate Mikami Saki. « C'est donc souvent le moyen le plus efficace pour les femmes de gagner de l'argent. »

Le système de facturation utilisé par les bars à hôtes n'est pas illégal selon la législation en vigueur. Cependant, un tollé national a conduit les politicien·ne·x·s à proposer un renforcement de la loi afin d'interdire aux établissements leurs pratiques de facturation opaques.

Un projet de loi rédigé par Shiomura Ayaka, qui prévoyait des enquêtes gouvernementales, des campagnes publiques de sensibilisation, des services de conseil et une aide à l'emploi pour les victimes, a toutefois été rejeté par le Parlement. L'opposition a fait valoir que les clientes étaient elles-mêmes responsables de leur fréquentation des bars à hôtes et de leurs dépenses « inconsidérées ». « Ces opinions montrent que nous avons un problème dans la société japonaise. Les corps des jeunes femmes n'ont aucune valeur et ne sont considérés que comme des produits », déclarait la parlementaire Shiomura Ayaka à CNN.

Le sexe, un sujet tabou | Si l'industrie du sexe est autorisée à faire de la publicité de façon très ouverte au Japon, dans la vie quotidienne de la plupart des gens, le sexe est plutôt un sujet tabou. C'est l'une des raisons pour lesquelles la violence envers les femmes et la violence sexuelle sont souvent normalisées au Japon. L'ONG *Futerasu* milite donc en faveur d'une réforme des cours d'éducation sexuelle. Afin que la violence sexualisée mais aussi le droit à l'autodétermination corporelle puissent être abordés ouvertement.

Le Japon reste une société patriarcale. Les hommes dominent la politique et la direction des entreprises. Dans l'indice de l'égalité des sexes du Forum économique mondial, le Japon est classé 118^e sur un total de 146 pays. La manière dont les femmes sont représentées, les droits dont elles disposent sur leur corps, sont encore majoritairement entre les mains des hommes. |

* Les noms sont écrits dans l'ordre utilisé en japonais (nom de famille, puis prénom).

◀ Des femmes sierraléonaises lors d'une session de microcrédit organisée par l'association de Rugiatu Turay.



Elles font reculer l'excision

En Sierra Leone, quatre femmes sur cinq ont subi des mutilations génitales. La nouvelle génération semble cependant y échapper. Une activiste locale livre les clés de ce progrès. Reportage.

Texte et photos par Théophile Simon, envoyé spécial en Sierra Leone

Bercées par le murmure de la forêt tropicale et le scintillement des étoiles, une dizaine d'adolescentes dorment à même le sol d'une clairière, non loin du village de Magbeni, en Sierra Leone. En cette fin d'été 2024, les jeunes filles participent au « Bondo », un rite de passage à l'âge adulte typique de cette région d'Afrique de l'Ouest. Depuis des temps immémoriaux, les fillettes approchant la puberté sont emmenées en forêt par leurs aînées pour y apprendre les rudiments de la parfaite épouse : cuisine, couture, éducation des enfants, secrets de la vie conjugale.

Bien que frappée du sceau du patriarcat, cette tradition constitue pour les Sierraléonaises un marqueur important de

la vie en société et un moment privilégié de sororité. Pendant plusieurs jours, adolescentes et femmes adultes dansent, cuisinent, festoient et échangent ensemble, loin du regard des hommes. À leur retour, les jeunes initiées sont accueillies dans leur village par une grande fête.

Parmi la petite bande assoupie, Hassanatu et Posseh, deux sœurs âgées de 14 et 12 ans, rêvent ce soir-là aux célébrations à venir. Jusqu'à ce qu'une armée de mains les empoignent sans prévenir. Les deux sœurs sont bâillonnées et immobilisées au sol par des silhouettes féminines qui se découpent dans le clair de lune. Une horrible douleur déchire bientôt leurs parties intimes. Puis un flot de sang chaud leur ruiselle le long des jambes.

Hassanatu et Posseh viennent d'être excisées. « Les femmes du village nous avaient caché que le but premier du Bondo était de nous mutiler. Elles nous ont coupé le clitoris à l'aide d'un couteau. J'ai saigné pendant six jours et j'ai toujours mal au sexe », raconte d'une voix blanche la première, rencontrée quelques mois après le drame. Posseh est encore plus traumatisée. « Je ne peux pas parler de cette nuit-là, j'en fais toujours d'horribles cauchemars », tremble-t-elle, les yeux embués de larmes.

« Certaines traditions sont néfastes » | Comme elles, environ 40 000 adolescentes sierraléonaises sont victimes de mutilations génitales féminines (MGF) chaque année, dont la moitié avant l'âge de 15 ans. L'Organisation mondiale de la santé définit les MGF comme « l'ablation partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme » ou toute autre lésion des organes génitaux féminins, pratiquées pour des raisons non médicales. Les racines de ces pratiques sont multiples et varient selon les contextes, entre rite de passage traditionnel, croyances médicales et, surtout, contrôle de la sexualité féminine. Dans son dernier rapport, daté de mars 2024, l'UNICEF estime que 83 % des Sierraléonaises ont été mutilées. La pratique frapperait 230 millions de femmes dans le monde. Soit une augmentation de 15 % par rapport à 2016, largement due à la démographie galopante de la trentaine de pays concernés, pour la plupart situés en Afrique subsaharienne. Six de ces pays, dont la Sierra Leone, n'ont aucune loi contre l'excision. La Sierra Leone est pourtant l'un de ceux où le nombre de MGF diminue le plus vite : alors que 95 % des filles entre 15 et 19 ans y étaient mutilées il y a trente ans, elles sont aujourd'hui 61 %.

Rugiatu Turay, 51 ans, est en partie responsable de ce progrès. Établie à Port Loko, la capitale d'une région reculée de la Sierra Leone, cette fougueuse activiste a dédié sa vie à la lutte contre les mutilations génitales. Elle-même excisée à l'âge de 11 ans, elle fonde son association de lutte contre les MGF en 2000 depuis la Guinée, où elle fuit alors la terrible guerre civile sierraléonaise. À son retour chez elle, en 2003, Rugiatu Turay prend son bâton de pèlerin pour convaincre des communautés entières d'abandonner l'excision.

Deux décennies et trois enfants plus tard, elle est toujours à l'œuvre. « Notre culture du Bondo est un trésor que nous devons conserver, mais l'excision n'y a pas sa place. C'est une pratique inhumaine qui viole les droits des femmes, provoque un handicap à vie et conduit même parfois à la mort. Certaines traditions sont néfastes, et il faut savoir les dénoncer », martèle la militante à bord de son vieux 4x4 financé par une fondation allemande.

Changer les mentalités | Au bout d'un chemin cahoteux en terre rouge, le petit village de Masuri se dévoile. Une vingtaine de femmes sont rassemblées sur la place centrale. Toutes sont des « coupeuses », habilitées par la tradition à pratiquer l'excision. Pour la plupart d'entre elles, c'est un moyen de subsistance. La coutume veut en effet que les parents dédommagent la coupeuse de leur fille d'un peu d'argent ou de victuailles. Une source de revenus non négligeable dans ces campagnes marginalisées, où l'analphabétisme frappe en moyenne 80 % de la population.

Après une danse traditionnelle en l'honneur de Rugiatu Turay, les femmes du village s'asseyent pour écouter leur hôte. Cette dernière déroule ses arguments contre les MGF : la propagation de maladies par le biais d'instruments mal aseptisés ; les hémorragies, qui fauchent chaque année la vie de dizaines de jeunes filles ; ou encore les complications lors de l'accouchement. « Je vous demande d'abandonner vos couteaux sans renoncer à notre magnifique rite du Bondo. On peut devenir une femme et respecter la tradition sans être excisée », implore Rugiatu Turay d'une voix émue. L'activiste dégage enfin son arme fatale. « Nous autres n'avons jamais connu ni ne connaissons jamais de plaisir sexuel et, bien souvent, nos maris finissent par se détourner. N'infligeons pas le même sort à nos filles. Le clitoris est comme une petite lumière dans la vie d'une femme. Lorsqu'on l'enlève, le reste s'assombrit », conclut-elle d'un sourire.

Son auditoire laisse échapper un gloussement gêné, avant de laisser éclater un tonnerre d'applaudissements. 19 des 22 coupeuses rassemblées ce jour-là renonceront à pratiquer l'excision lors des rituels. Parmi la petite foule, Takaray et Zaynab, deux sœurs d'une quarantaine d'années, débattent à bâtons rompus. Toutes deux sont des coupeuses. La première veut renoncer à pratiquer l'excision, l'autre refuse le changement. « Rugiatu a raison, c'est une pratique dangereuse qui appartient au passé », fait valoir Takaray. « Notre mère était une coupeuse, et sa mère avant elle. C'est une tradition sacrée. Mais fais ce que tu veux, chacun ses croyances », lui rétorque Zaynab.

Encourager le changement | « Chacun ses croyances » : ces trois mots de tolérance forment l'un des principaux carburants de la perpétuation des MGF en Afrique de l'Ouest, où le syncrétisme religieux constitue la norme. « Les femmes de ces villages sont pleines de bonne volonté. Mais je sais bien que si elles ne trouvent pas d'autres moyens de subsistance, elles n'auront peut-être pas d'autre choix que de recommencer à pratiquer l'excision. Les MGF se nourrissent de la misère autant que des traditions archaïques », prévient Rugiatu Turay, dont l'association offrira aux coupeuses repenties un

► **Mariam** a choisi de partager son histoire personnelle pour encourager d'autres femmes.

microcrédit afin de les aider à ouvrir un petit commerce ou à acheter de nouveaux ustensiles pour travailler les champs.

«Au-delà des coupeuses, les hommes sont la clé du problème. Ce sont eux qui détiennent le pouvoir dans les familles et dans la société au sens large. Ce sont eux qu'il faut convaincre en priorité», explique Rugiatu Turay sur la route du retour, tandis qu'un crépuscule mauve avale l'horizon. Ces derniers mois, la plupart des chefs de communauté de la région ont donc vu débarquer l'activiste, armée d'une vidéo tournée au Mali montrant en gros plan un bébé, une fillette de 5 ans et une adolescente de 13 ans se faire exciser. L'effet est radical.

Depuis qu'il a visionné la vidéo, l'imam de Port Loko a ainsi rallié la cause. «À chaque naissance, je rappelle aux

parents que l'excision n'est pas prescrite dans le Coran. Au contraire, le clitoris a été créé par Dieu pour servir de lien entre l'homme et la femme», explique-t-il à l'ombre de sa petite mosquée assiégée par un troupeau de chèvres. «Si les parents insistent pour exciser leur fille, je suis cependant impuissant. Il n'existe pas de loi pour les en empêcher.»

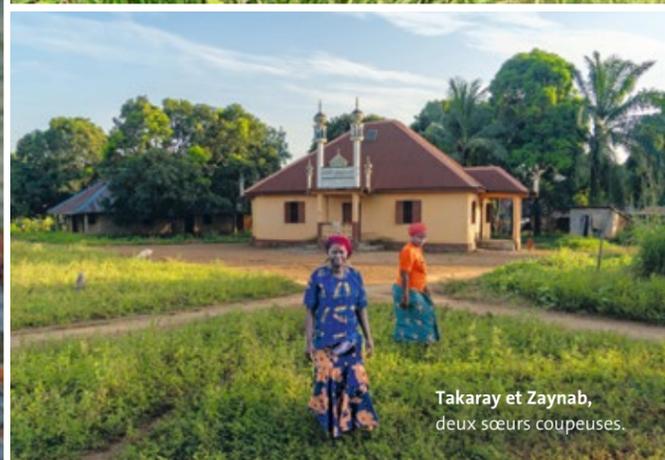
Cette donne pourrait bientôt changer. Une loi est à l'étude au Parlement, et pourrait être votée courant 2025. Rugiatu Turay met cependant en garde: «Les Africains ont souvent tendance à voter des lois pour faire plaisir à la communauté internationale, mais sans les appliquer derrière. La clé est de changer les mentalités. C'est un travail de très longue haleine. Nous avons encore des décennies de lutte devant nous.»



L'activiste **Rugiatu Turay** à Port Loko.



Hassanatu et Posseh, deux sœurs de la région de Port Loko.



Takaray et Zaynab, deux sœurs coupeuses.

Lutter contre le poids de la tradition

© Mariam Rechat



Plus de 20 000 femmes qui vivent en Suisse ont subi une mutilation génitale, ou risquent d'en subir une, dans leurs pays d'origine. Rencontre avec deux activistes qui leur viennent en aide. Par Mélissa Riffaut

Originaire du Burkina Faso, Mariam raconte ses blessures avec une grande spontanéité – pour que son histoire serve d'exemple et donne espoir. À l'âge de 3 mois, elle a été excisée. Un acte réalisé à l'aide d'un petit couteau, sans anesthésie. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'elle pourra faire le lien entre les douleurs de toute une vie et cette pratique traumatisante. Elle découvrira qu'elle a subi une excision de type II, soit l'ablation partielle ou totale du clitoris externe et des petites lèvres (avec ou sans ablation des grandes lèvres). Établie en Suisse depuis plusieurs années, Mariam a 37 ans lorsqu'elle entreprend une reconstruction aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG). Comme elle, il y aurait en Suisse environ 22 600 femmes et filles concernées par des mutilations génitales féminines (MGF), d'après les chiffres du Réseau suisse contre l'excision.

«La reconstruction m'a libérée, et je la conseille à toutes les femmes en capacité de la faire», déclare Mariam. Au sein des HUG, une centaine de femmes se tournent chaque année vers la Dre^{esse} Jasmine Abdulcadir, qui dirige la consultation MGF. Si la guérison est une longue et laborieuse bataille, le pardon l'est tout autant. Mariam sait que l'un ne va pas sans l'autre.

En Suisse, plusieurs associations – Caritas Suisse, Santé sexuelle Suisse et le Centre suisse de compétence pour les droits humains – ont formé un groupement qui soutient la lutte contre les mutilations génitales féminines. Le Réseau suisse contre l'excision est mandaté par la Confédération et a pour objectif d'assurer un conseil psychosocial et une prise en charge médicale des filles et femmes concernées ou menacées, partout en Suisse. Le réseau dispose d'un point de contact national géré par Caritas Suisse, qui conseille les victimes, leurs proches et les spécialistes – en particulier sur les questions complexes de nature pénale et migratoire. Les femmes concernées peuvent également se tourner vers des points de contact régionaux pour demander de l'aide,

l'excision étant un sujet très tabou dans les communautés pratiquantes qui n'hésitent pas à évincer celles qui ne s'y plient pas.

Une douleur qui persiste | Omayma est l'une des multiplicatrices de ce réseau. Elle s'investit comme plusieurs autres femmes et hommes dans le travail de prévention. Elle-même victime d'une infibulation – une suture de la majeure partie des lèvres externes ou des lèvres internes de la vulve – à l'âge de 5 ans au Soudan, elle décrit avoir vécu un véritable choc traumatique dont elle ne s'est jamais remise. Omayma a poursuivi son combat initié sur place lorsqu'elle est arrivée en tant que réfugiée politique en Suisse. Meurtrie par ce qu'elle a subi, elle décide tant bien que mal d'entreprendre une reconstruction, mais elle doit faire marche arrière: les flashbacks la tétanisent. Aujourd'hui, c'est son infatigable lutte qui lui permet d'apaiser ses souffrances. Elle aide les nouvelles générations à se défendre contre ce type de violences faites aux femmes.

Pas qu'une affaire de femmes | Depuis 2012, l'article 124 du Code pénal interdit l'excision en Suisse. La loi en vigueur permet de punir tout acte ayant été commis à l'intérieur ou en dehors du pays, avant ou après l'entrée sur le territoire de la personne qui l'a subi. Au niveau mondial, le chemin reste encore long et dans ce combat où la libération de la parole est primordiale, les hommes aussi ont un rôle à jouer: en s'opposant à cette coutume, ils peuvent contribuer à ce qu'elle disparaisse. Dans les pays de destination des migrant·e·x·s, de plus en plus d'hommes condamnent cette pratique. «Même si les MGF/E sont une tradition très importante et identitaire dans la plupart des communautés concernées, les traditions ne sont belles que tant qu'elles ne causent pas de souffrance. Si elles causent des dommages, elles doivent être abandonnées», souligne Simone Giger, du Réseau suisse contre l'excision. |

Dans la tête d'un agresseur

© Samira Ochoung/muellefurfur.ch

Dans leur dernier ouvrage commun, les journalistes Natalia Widla et Miriam Suter s'adressent aux hommes pour parler de violence sexiste. Rencontre avec Natalia Widla. Par Lavinia Theiler

L'air est glacial ce lundi dans les rues du Kreis 4. C'est les bras chargés de deux trépieds, autant de caméras et de micros que je me rends à mon rendez-vous avec Natalia Widla, qui a écrit avec Miriam Suter *Niemals aus Liebe – Männergewalt an Frauen*, un livre sur les violences perpétrées par des hommes contre les femmes. À l'endroit exact où je me trouve, je me souviens être passée devant deux jeunes hommes il y a trois jours. L'un d'eux m'a interpellée: «Hé, bébé!» Quand je lui ai demandé, en colère, ce qu'il voulait, le deuxième s'est retourné en gesticulant pour me dire que c'était son ami, et pas lui. Une tentative de se dédouaner qui m'amène au sujet dont je voulais parler avec Natalia Widla. Miriam Suter et elle s'adressent explicitement aux hommes dans leur livre. C'est d'ailleurs écrit noir sur blanc dans l'introduction: «Nous écrivons ce livre pour vous. Pour les hommes qui veulent faire cette démarche.»

«Pendant que nous écrivions ce livre, 31 femmes ont été tuées en Suisse. Elles sont mortes parce qu'elles voulaient quitter leur partenaire. C'est ainsi que nous aurions pu

formuler notre propos. Mais nous avons préféré commencer ainsi: 'Pendant que nous travaillions à ce livre, 31 hommes ont tué des femmes en Suisse. Ils les ont assassinées. Ils considéraient que leur ex-partenaire était leur propriété, et qu'elle ne pouvait pas leur être enlevée.'» Le ton du deuxième ouvrage commun des deux journalistes est donné.

Nous nous rencontrons dans un café. Nous sommes assises face à face autour d'une table ronde, quelques fleurs entre nous, deux caméras à nos côtés qui vont enregistrer notre conversation. Le sujet est complexe, mais il est facile de l'aborder avec Natalia.

«On parle souvent de violence envers les femmes», commence Natalia. «La femme est alors l'objet de l'acte. Mais le sujet, celui qui exerce la violence, reste invisible.» On le remarque aussi dans la presse. Les gros titres seront: «Une femme a été violée» ou «Une femme a été assassinée». Et de poursuivre: «L'auteur n'est jamais mentionné, c'est une invisibilisation linguistique. Ce n'est pas de la violence 'domestique', mais bien de la violence masculine.»

«L'écrasante majorité des violences sexistes est commise par des hommes. Les deux journalistes ont donc **choisi de s'adresser à ces derniers** dans leur ouvrage.

On entend souvent dire que l'endroit le plus dangereux pour une femme est son domicile. Mais ce n'est que la moitié de la vérité: «Le foyer n'est l'endroit le plus dangereux pour une femme que si elle vit avec un homme. Il n'y a aucune chance que ma douche me morde!» Je ne peux m'empêcher de rire. Il en va de même pour d'autres endroits: un parking, une ruelle sombre, un parc la nuit ne sont pas des endroits dangereux. «Ils deviennent dangereux parce que des hommes s'y trouvent», poursuit Natalia.

«**Not all men**» | Précisément, 97% des violences sexistes sont commises par des hommes. Au niveau mondial, beaucoup plus d'hommes sont victimes d'homicides ou de violences, et là encore, les auteurs sont majoritairement des hommes, à hauteur de 80%. Le hashtag *#NotAllMen*, par lequel les hommes veulent exprimer qu'il ne faut pas mettre tous les membres du même sexe dans le même panier, est absurde au vu de ces chiffres, estime Natalia. «*#NotAllMen* ne t'apporte rien en tant qu'homme: un homme peut également être victime, et même dans ce cas, c'est probablement un homme qui aura commis le crime.»

Le choix de mettre l'accent sur les auteurs s'est imposé comme une évidence pour les deux journalistes. Elles ont ainsi décidé de donner la parole à un agresseur condamné qui a fait vivre un enfer à deux femmes. Elles proposent ainsi à leurs lecteur·rice·x·s une plongée dans l'univers mental d'un agresseur qui refuse d'assumer la responsabilité de son acte. Tout le monde connaît les histoires de femmes victimes de violences sexistes. Mais personne ne semble vouloir en savoir plus sur les auteurs. Rares sont les hommes qui admettent que l'un de leurs proches est un agresseur – encore moins en être un eux-mêmes. L'agresseur, c'est toujours «l'autre», celui qui est invisible et dont on peut facilement se distancier.

Des hommes «normaux» | Natalia s'est rendue au tribunal pour suivre des procès d'hommes accusés de viol ou de meurtre. Elle a intégré ses notes dans le livre. Quelles impressions lui ont-ils laissées? Elle regarde par la fenêtre et réfléchit. «Il y avait des avocats, des docteurs, des chômeurs, des drogués, des pères de famille. On ne pourra jamais distinguer dans la rue si un homme est violent, ou va l'être. Parfois, j'ai même pensé que l'accusé aurait pu être un de mes amis.» Les agresseurs proviennent de toutes les couches sociales, de toutes les professions et de tous les âges, c'est bien connu. Et c'est inquiétant. En France, le procès de Dominique Pelicot, en décembre dernier, l'a bien montré. Il a drogué son épouse Gisèle Pelicot pendant plus de dix ans, l'a violée au moins 200 fois avec au moins 50 autres hommes, sans qu'apparemment personne remarque rien. Les hommes condamnés

dans cette affaire sont des journalistes, des pompiers, des infirmiers, des politiciens, des électriciens. Des 'messieurs Tout-le-Monde'.

Au tribunal, Natalia a constaté que les accusés se défendaient souvent en rejetant la faute sur la victime. Elle a interrogé une psychologue médicale qui raconte que ce mécanisme s'observe également en thérapie – où l'enjeu est moindre, puisque ce qui s'y dit n'aura pas d'incidence sur une peine éventuelle. Selon la thérapeute, il s'agirait d'un mécanisme de protection puissant, qui consiste à se forger une image de soi rassurante. Les agresseurs craignent donc plus d'avoir égratigné l'image qu'ils se font d'eux-mêmes que d'avoir fait souffrir quelqu'un? Natalia acquiesce et rit. «Oui, c'est ça. Ils sont mal à l'aise non pas parce qu'ils ont fait du mal à quelqu'un, mais parce que quelqu'un d'autre pourrait penser qu'ils ont fait du mal aux autres.»

Prévenir plutôt que guérir | Comment lutter efficacement contre la violence sexospécifique? Les politiques réclament plus de maisons d'accueil pour les femmes, de centres de consultation et d'aide immédiate. Mais ces mesures ne sont efficaces que lorsque les violences ont déjà eu lieu. Il est nécessaire de se doter en parallèle de mesures d'accompagnement pour les hommes, afin qu'ils apprennent à déconstruire leurs schémas et d'éviter d'autres actes de violence. «Ce n'est pas parce que l'auteur d'un féminicide ou d'un viol se retrouve en prison qu'il changera d'attitude envers les femmes», déclare Natalia Widla. Avec la révision du droit pénal en matière sexuelle, entrée en vigueur l'année dernière, les délinquants sexuels peuvent désormais bénéficier d'une mesure supplémentaire – par exemple une thérapie médicale – au lieu d'une simple exécution de peine. Le délinquant est ainsi contraint de se confronter à son acte, explique Natalia Widla. «Il n'y a pas encore de chiffres, mais il semble que ça fonctionne. À une condition cependant, que l'auteur soit prêt à assumer ses responsabilités.»

Retrouvez l'interview avec Natalia Widla (en allemand) sur [amnesty.ch/magazine](https://www.amnesty.ch/magazine)



Natalia Widla a commencé sa carrière dans le journalisme à la SRF, à *Watson* et à la *Zuger Zeitung*, avant d'assumer la rédaction en chef du magazine en ligne *das Lamm*. Son deuxième ouvrage *Niemals aus Liebe* est paru en 2024.

Sentiments mitigés

La fin de 13 années de guerre civile et la fuite du président Bachar al-Assad ont ravivé l'espoir en Syrie et au sein de la diaspora. Mais les nouveaux maîtres de Damas interrogent. Par Rémi Carlier

Du haut de ses 1000 mètres, le mont Qassioun, pelé et rocailleux, compense son aridité par un panorama sans pareil sur Damas. En ce frais mois de janvier, la foule s'y presse pour en profiter, fumer le narguilé et déguster un thé fumant. La scène paraîtrait banale sans les panneaux « zone militaire » déracinés qui jalonnent la route d'accès à la montagne. Il y a encore quelques semaines, les canons du régime de Bachar al-Assad étaient pointés vers la capitale syrienne. Un changement dans le paysage qui témoigne de l'immense vague de liberté qui déferle sur le peuple syrien depuis le 8 décembre 2024.

« Hier, nous avons encore célébré la chute du régime. Nos voix atteignaient le ciel ! Des milliers de personnes pleuraient de joie. Aujourd'hui encore, nous n'arrivons pas à y croire... Nous sommes libres. Personne ne nous fera de mal, nous ne serons plus la cible d'avions ou de tireurs embusqués. C'est terminé », confie, la voix tremblante, Ismail Alabdullah, volontaire depuis 2013 pour les Casques blancs, la défense civile syrienne qui a vécu de près toute l'horreur du conflit.

La chute éclair du régime qui régnait depuis 1971 sur la Syrie a stupéfié le monde, après plus de 13 ans d'une guerre civile particulièrement atroce dont les combats et la répression des autorités ont conduit à la mort d'au moins 500 000 personnes. Les plus surpris-e-x-s, ce sont bien sûr les Syrien-ne-x-s. « J'avais perdu espoir en 2016, quand Alep est tombé. Pour être honnête, je me préparais à quitter Idleb [la dernière poche rebelle dans le nord-ouest du pays, d'où est partie

l'offensive fulgurante du groupe rebelle islamiste Hayat Tahrir al-Cham (HTC), aujourd'hui au pouvoir à Damas] pour protéger ma famille des représailles du régime qui allaient s'abattre sur nous », continue Ismail.

Oser à nouveau l'espoir | La joie du peuple syrien, dans un pays en ruine – 90 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, huit millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays et six millions ont fui le pays depuis 2011 –, a éclaté à Alep, Hama, Homs, Damas, mais aussi Istanbul, Beyrouth, Berlin et dans la plupart des grandes villes européennes. Que reste-t-il des rêves d'un peuple qui s'était mobilisé en masse, pacifiquement, pendant les Printemps arabes de 2011 ?

« J'avais 16 ans à l'époque. Les révolutions en Tunisie et en Égypte m'ont donné l'espoir d'une plus grande liberté, de la possibilité pour les gens de se gouverner eux-mêmes, raconte Israa Awad, 30 ans, originaire de la ville côtière de Lattaquié. J'étais bien consciente de l'oppression du régime. Nous avons grandi dans la peur de dire un mot en trop, cette idée que les murs ont des oreilles. Mais nous n'aurions jamais imaginé une telle brutalité. Le 30 août 2011, mon père m'avait emmenée à un sit-in pacifique. Le lendemain, l'armée le dispersait dans le sang. »

La famille d'Israa est forcée de quitter Lattaquié en urgence en avril 2012, apprenant que son père est sur le point d'être arrêté pour avoir participé à des activités antirégime. Elle atteint Istanbul en quelques jours, où elle a refait sa vie.

Aujourd'hui mariée et mère d'une petite fille, Israa compte finir son master en ingénierie civile et prévoit de visiter sa ville très bientôt. « Et peut-être y revenir définitivement à l'avenir, en fonction de tout ce qui se passera. »

Dans ce pays régi par une économie de survie, les perspectives ne sont pas radieuses, et moins de 150 000 réfugié-e-x-s sont rentré-e-x-s depuis les pays limitrophes. Le groupe islamiste HTC montre des signes d'ouverture, promet le pardon, la réconciliation et la paix, tout en assurant respecter le multiculturalisme qui caractérise la Syrie. Son charismatique dirigeant, Ahmad al-Charah, est lancé dans une campagne diplomatique active pour reconstruire le pays et l'économie, encore soumise à des sanctions internationales, et pour redorer son image : en 2018, le Gouvernement américain avait placé le groupe sur la liste des organisations terroristes.

Incertitude de mise | Le visage modéré des dirigeants du groupe peut rassurer, mais l'appréhension reste de mise. Les avis se rejoignent sur un point : rien ne peut être pire que le régime al-Assad. « Bien sûr, je suis sceptique quant aux nouveaux dirigeants, nous ne pouvons être sûrs de rien. Mais ils ont montré au cours des années qu'ils étaient la dernière force à vouloir un changement », pense Israa. Elle garde aussi confiance dans la place des femmes dans son pays. « Je crois en leur capacité à s'ancrer dans la société. Elles ont prospéré à Idleb, même sous HTC, elles ont formé leurs propres groupes et ont joué un rôle important dans la vie locale. »



Des habitant-e-x-s de Damas se réapproprient une esplanade du mont Qassioun, qui domine la capitale syrienne. Il y a quelques mois encore, les canons du régime al-Assad y étaient installés.

D'autres signes sont encourageants, telle la nomination fin décembre de Maysaa Sabrine à la tête de la Banque centrale syrienne, et de Muhsina al-Mahithawi comme première gouverneure de la province de Soueïda, dans le sud du pays.

Le tissu associatif, qui s'est largement densifié en exil, revient progressivement à Damas ou Alep et permet une pluralité du dialogue encore jamais vue. « La grosse différence avec 2011 est que la société civile s'est énormément organisée à l'intérieur comme à l'extérieur, analyse Léo Fourn, de l'Institut de recherche sur le développement et fin connaisseur du parcours des activistes syrien-ne-x-s en exil. C'est presque, paradoxalement, un des effets positifs de l'exil : les militant-e-x-s ont pu y développer leurs activités plus facilement. On peut avoir des doutes sur la politique qu'appliquera le nouveau régime, mais

il serait difficile d'effacer cette nouvelle organisation politique. »

Le scepticisme reste enraciné pour certain-e-x-s, comme Fares*, 28 ans, qui a connu les vibrations d'espoir dans la rue en 2011, alors jeune lycéen, puis la répression et la fuite vers Idleb où il a côtoyé pendant sept ans, comme vidéaste amateur, l'évolution de HTC. « D'un côté, j'ai l'impression qu'ils sont en train de changer. À Damas, mes amis font la fête dans les stades, dans les rues. Les gens parlent de tout, ce qui n'était pas autorisé sous le régime d'al-Assad mais aussi pendant le règne de HTC à Idleb », confie celui qui a fui la région en 2019 et vit aujourd'hui dans le nord de l'Europe. « Pour autant, je ne veux pas qu'Ahmad al-Charah reste au pouvoir. J'espère qu'il fera ce qu'il dit, mais nous le connaissons, nous savons comment il s'est comporté à Idleb. Je rêve d'un gouvernement

pour tous les Syriens. Or, HTC n'acceptera certainement personne de l'extérieur, seulement des personnes qui lui sont loyales. »

La contradiction de ces propos illustre la complexité des sentiments qui abondent dans l'esprit de millions de Syrien-ne-x-s : rien n'est pire que le régime déchu. L'oncle de Fares, un professeur d'arabe, a été emprisonné par le régime et sa trace disparaît à Saydnaya, l'enfer carcéral près de Damas qui a englouti des milliers de vies, et dont Amnesty avait révélé les horreurs dans un rapport en 2017. « Nous avons perdu tellement d'amis... Nous n'aurions jamais cru que le prix de la liberté serait si élevé. L'avenir de la Syrie sera difficile. Mais personne ne sera en prison, il n'y aura plus de Saydnaya, et cela me suffit. »

* Prénom d'emprunt.

Du rêve au cauchemar

Depuis les élections falsifiées du 26 octobre 2024, les Géorgien-ne-x-s qui manifestent sans relâche pour un avenir démocratique font face à une répression sans précédent. Par Clément Girardot

Arrêtée le 11 janvier et actuellement en détention préventive, Mzia Amaglobeli est devenue la première journaliste poursuivie au pénal depuis fin novembre 2024 et le début de la vague de contestation antigouvernementale en Géorgie. Elle risque jusqu'à sept ans d'emprisonnement pour « violence envers une personne dépositaire de l'autorité publique ». Trois jours plus tard, un collaborateur travaillant pour l'ONG *Transparency International Georgia* et l'un des leaders de l'opposition étaient agressés physiquement dans un hôtel de la ville côtière de Batoumi par des politiciens du parti « Rêve géorgien ». Ces derniers n'ont pas été interpellés.

Sous la bannière de son parti « Rêve géorgien », fondé en 2011, l'oligarque Bidzina Ivanichvili dirige depuis 2012 la nation caucasienne de 3,7 millions d'habitant-e-x-s. Dans le sillage de son fondateur, cette formation politique à l'origine modérée s'est radicalisée ces dernières années vers un nationalisme ultraconservateur et pro-russe, tout en adoptant une gouvernance de plus en plus autoritaire et opaque.

Pour pallier sa baisse de popularité, le pouvoir a orchestré de nombreuses fraudes afin de remporter les élections législatives du 26 octobre 2024, dont les résultats officiels ne sont toujours pas reconnus par l'Union européenne et les États-Unis. Un mois plus tard, le 28 novembre, le gouvernement annonçait tourner le dos au processus d'adhésion à l'Union européenne. Pour de nombreux-se-x-s Géorgien-ne-x-s, c'est la décision antidémocratique de trop. Depuis, iels défilent quotidiennement

par milliers dans les rues de Tbilissi et des autres villes du pays.

« Ce mouvement n'est dirigé par personne, les citoyens continuent de se battre malgré les violences et les traitements inhumains, car ils savent que ce sera bien pire s'ils s'arrêtent », affirme Katie Shoshiashvili, chercheuse à *Transparency International Georgia*. « Nous aurons alors dans notre pays une autocratie de type russe, ce qui enterrera notre souveraineté, notre démocratie et nos aspirations euro-atlantiques. »

Le régime essaie de décourager toute forme d'opposition par une répression brutale et arbitraire, la pire qu'ait connue le pays depuis la fin de la dictature soviétique en 1991. Selon le média en ligne spécialisé dans le Caucase JAM News, plus de 500 personnes ont été arrêtées, et environ 300 d'entre elles ont été victimes de mauvais traitements ou de tortures. Au moins 80 manifestant-e-x-s ont été hospitalisé-e-x-s, principalement pour des commotions cérébrales et de multiples fractures au niveau du nez, des os du visage, des côtes, des jambes et des bras. En parallèle, le « Rêve géorgien » a fait adopter à la va-vite des dispositions restreignant le droit de manifester, augmentant drastiquement les amendes, facilitant le licenciement des fonctionnaires et renforçant les pouvoirs de la police.

« L'ampleur du recours illégal à la force, à la torture et aux autres mauvais traitements par la police suggère que celle-ci agit sur la base de directives approuvées par le gouvernement et qu'elle est encouragée par l'impunité », soulignait Amnesty International dans un rapport publié le 15 décembre 2024.

Tabassages organisés | Lela Jobava, 26 ans, est tabassée durant la nuit du 28 novembre : « Les policiers m'ont attrapée et ont commencé à me frapper. Ils m'ont insultée et m'ont menacée de violences sexuelles. J'ai alors perdu conscience, je n'ai jamais eu aussi peur. » Lorsqu'elle reprend ses esprits, elle gît au milieu de la rue alors que les agents s'éloignent. Elle s'en tire avec des contusions et un hématome, mais reste alitée chez elle pendant cinq jours à cause du traumatisme psychologique.

« J'ai eu deux côtes cassées, un tendon abîmé et des hématomes sur le visage. Quelques semaines plus tard, j'ai toujours une attelle à la jambe et des difficultés pour porter des objets lourds », affirme Gia Jvarsheishvili. L'homme de 44 ans est arrêté une première fois début décembre, avant d'être à nouveau interpellé, puis tabassé et hospitalisé mi-janvier.

Gia Jvarsheishvili attend un second procès. Cet instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles a déjà été condamné à 2200 laris (700 CHF) d'amende pour avoir désobéi aux ordres de la police. « La Cour n'avait aucune preuve réelle, aucun document montrant les conditions de son arrestation. Deux policiers sont venus témoigner, mais Gia ne les avait jamais vus », soutient son avocate, Ilona Diasamidze. « Ce n'est pas un cas isolé, le système judiciaire fonctionne malheureusement ainsi maintenant. »

Les juges prennent leurs décisions sur la base de faux témoignages des forces de l'ordre alors qu'aucune enquête n'a été ouverte au sujet des



© Jan Salmitt-Whitley
Manifester en Géorgie, c'est prendre le risque de se faire arrêter et de subir des mauvais traitements en détention.

violences policières, pourtant largement documentées. Une cinquantaine de manifestant-e-x-s sont toujours en détention préventive dans l'attente de leur procès au pénal. Iels sont considéré-e-x-s par leurs pairs comme des prisonnier-e-x-s politiques et encourrent des peines de prison de quatre à six ans pour « participation à des violences de groupe ».

Le régime a aussi recours à des éléments criminels qui jouissent d'une impunité totale – appelés « titouchky »¹ – pour agresser des journalistes et des manifestant-e-x-s. L'objectif est d'instaurer un climat de peur pour dissuader les citoyen-ne-x-s de sortir dans la rue. D'après une enquête menée par la télévision indépendante Pirveli, les méthodes de répression semblent en grande partie calquées sur le modèle biélorusse. La dictature d'Alexandre Loukachenko et les autorités géorgiennes ont signé un accord de coopération sécuritaire qui est entré en vigueur en 2021.

Modèle biélorusse | Comme en Biélorussie, la police géorgienne a notamment recours au tabassage en groupe dans des minivans parkés à proximité des manifestations. « C'était comme un minibus de transport collectif mais sans les sièges. Les policiers étaient tous cagoules, ils frappaient 3-4 personnes en même temps et ensuite ils faisaient entrer un autre groupe. Tu pensais que c'était alors terminé pour toi, mais le processus se répétait. J'ai été tabassé six fois », se souvient Shota Kharashvili, 28 ans, arrêté le 1^{er} décembre à proximité du Parlement, où se concentrent les rassemblements.

Ces violences sont organisées par une unité spéciale du Ministère de l'intérieur dédiée au maintien de l'ordre. Celle-ci est dirigée par une figure controversée, Zviad Kharazishvili, dit « Khareba », connu pour ses propos pro-russes et homophobes et qui aurait, d'après certaines victimes, filmé lui-même certaines scènes d'humiliation et de torture. Il est aujourd'hui sous le coup de sanctions de la part des États-Unis, du Royaume-Uni, et des Pays baltes.

Le système de peur cible non seulement l'opposition, mais aussi les membres qui, à l'intérieur même de l'appareil politique ou répressif, voudraient faire défection. Irakli Shaishmelashvili, un des responsables de l'unité spéciale, a dû s'exiler aux États-Unis après avoir été agressé lors de l'annonce de sa démission et avoir reçu des menaces de mort concernant sa famille.

Shota, Lela et Gia participent toujours régulièrement aux manifestations. Pour de nombreuses personnes, il s'agit d'un combat existentiel qui ne pourra s'arrêter qu'une fois leur revendication principale satisfaite : lorsque de nouvelles élections législatives auront eu lieu. « Ce qui me motive aussi à continuer, ce sont nos frères d'armes qui sont en prison. Certains ont 18 ou 19 ans, c'est notre responsabilité morale de les faire libérer », soutient Shota Kharashvili. |

¹ En référence au nom donné aux hooligans utilisé par le président ukrainien pro-russe Viktor Ianoukovitch pour réprimer le mouvement Euromaidan en 2013-2014.

Jeunesse muselée

Depuis les évacuations policières des militant·e·x·s propalestinien·ne·x·s de plusieurs campus romands, les étudiants dénoncent des outrages à leur liberté d'expression. Par Baptiste Fellay

À Lausanne, le moral des membres de la Coordination étudiante pour la Palestine (CEP) est au beau fixe. Le 28 janvier, l'université publiait son très attendu rapport sur l'éthique de ses collaborations, dans lequel elle se réserve le droit de supprimer certains partenariats avec Israël. La création de la cellule d'expert·e·x·s à l'origine de ce rapport était partie intégrante d'un accord conclu après deux semaines de négociations entre le rectorat et les militant·e·x·s, en échange de la levée de leur occupation du bâtiment *Géopolis* en mai dernier. Une exception dans le contexte des occupations d'universités du printemps 2024 : l'Université de Lausanne est la seule institution du pays à ne pas avoir eu recours à la police pour déloger les étudiant·e·x·s propalestinien·ne·x·s.

Le cas lausannois est donc unique. Sur les autres campus romands, l'ambiance est pour le moins différente. Malgré les évacuations policières de mai dernier – à Fribourg et à Genève après quelques jours d'occupation, à l'EPFL après à peine quelques heures –, la mobilisation s'y poursuit. Mais les étudiant·e·x·s dénoncent un durcissement de l'attitude des rectorats, qui instaurerait une atmosphère intimidante et dissuasive, ou autrement dit un *chilling effect*.

Une politique de dissuasion | À Genève, depuis la rentrée de septembre, la CEP doit faire face à toujours plus d'obstacles. « Nos actions sont beaucoup plus modestes qu'au printemps passé, mais elles sont plus réprimées. À chaque fois qu'on a voulu faire un sit-in,

des agents de sécurité étaient envoyés en masse. La police est même revenue parce qu'on avait sorti des drapeaux dans le hall », témoigne Maéva, étudiante en droit international. Responsable de la communication de l'université, Marco Cattaneo se contente de répondre qu'« aucune manifestation, aucune réunion, aucun événement pour lesquels une demande a été déposée n'a été refusé », sans s'attarder sur le droit des étudiant·e·x·s à exprimer leur opinion sans autorisation.

À Fribourg, c'est une pression d'ordre juridique qui est mise sur les étudiant·e·x·s. Cet automne, iels s'adressent à la police cantonale. Iels apprennent que la procédure pénale pour violation de domicile les visant est encore ouverte. Le Ministère public fribourgeois confirme cette information. Le rectorat avait pourtant affirmé à la presse avoir retiré sa plainte. Lisa*, étudiante en droit, dénonce une volonté de maintenir un climat d'incertitude : « On maintient un flou pour nous intimider, on nous répond vaguement. Comme si c'était une simple question de procédure. La rectrice ne cesse de me dire qu'elle ne peut pas me répondre parce qu'elle n'est pas juriste. Mais si on a un casier judiciaire, c'est notre avenir qui est en jeu. À force, on a dû réduire les risques et donc notre engagement. » Fribourg est aussi la seule université romande à avoir visé six étudiantes personnellement dans une plainte civile, dont Lisa, avant de la retirer quand le Tribunal d'arrondissement de la Sarine a rejeté la demande de mesures superprovisionnelles. Malgré plusieurs sollicitations, le rectorat fribourgeois a préféré ignorer nos questions.

« Du côté de l'EPFL, c'est de la répression pure », sourit Kastor**, qui vient d'obtenir son master en neurosciences. « Dès qu'on appelle à une manifestation, un gros dispositif de sécurité est envoyé. » À plusieurs reprises, de simples permanences visant à informer sur la situation à Gaza ont fait réagir les services de sécurité. « On a même reçu un message sur Instagram de la part du compte officiel de l'EPFL. Ils ne cessent de répéter que tout ce qu'on fait est interdit, parce qu'on n'est pas reconnu par l'école. » S'y ajoutent des attaques personnelles : une étudiante qui a pris la parole pendant une manifestation non autorisée aurait reçu des menaces de plaintes et de sanctions académiques. « Ils n'ont finalement pas agi, car c'est contraire au droit de manifester et ils le savent. Personnellement, j'ai reçu ces mêmes menaces par e-mail. » Des responsables de la CEP auraient également été convoqué·e·x·s à plusieurs reprises dans le bureau de la direction. Corinne Feuz, porte-parole de l'EPFL, assure que son école agit en toute légalité : « Toute action organisée sans autorisation sur le campus, notamment des événements à caractère politique présentant des risques de débordements, est déclarée illégitime et provoque l'intervention de nos services de sécurité, voire des forces de l'ordre en cas de besoin. » Elle ajoute que l'EPFL n'ouvrira pas de discussions sur la question du boycott académique « tant que la position de la Suisse vis-à-vis du conflit et de la responsabilité de ses acteurs est inchangée ».



© Azzurramaito/Enrico Castaldello

En mai dernier, des étudiant·e·x·s de l'Université de Genève avaient occupé le bâtiment d'Uni Mail pendant près d'une semaine, jusqu'à ce que la police fasse évacuer le bâtiment.

Rapports de force inégaux | Dans les trois universités, on accuse la direction de vouloir faire taire les militant·e·x·s propalestinien·ne·x·s. On pointe les évacuations policières comme basculement dans les rapports de force.

« Notre arrestation a eu énormément d'impact », témoigne Maéva à Genève. Le 15 mai à cinq heures du matin, elle se réveille dans le hall d'Uni Mail entourée de policier·ère·x·s cagoulé·e·x·s. « Il y en avait une centaine, sur les passerelles, dans les couloirs. J'ai cru qu'on se faisait attaquer par l'extrême droite. » Les étudiant·e·x·s présent·e·x·s sont menotté·e·x·s, emmené·e·x·s en garde à vue – certain·e·x·s y passeront jusqu'à huit heures – et interrogé·e·x·s. « Après l'arrestation, il y a eu une grande vague de peur. À la rentrée cet automne, on a senti que les personnes qui restent sont épuisées. »

Même son de cloche du côté de Fribourg. « Ça a cassé un peu le mouvement », se désole Lisa. Dans le bâtiment de Péroles où les étudiant·e·x·s étaient réuni·e·x·s, des policier·ère·x·s en civil sont présent·e·x·s dès le premier jour de l'occupation. Iels procéderont à l'évacuation quatre jours plus tard. « Tout se passait dans un calme exemplaire. On avait même fait le tour des salles pour proposer aux enseignants de nous appeler si on faisait trop de bruit. Les gens ont été découragés de constater le rapport de force injuste qui s'était instauré. Il y a l'impression que ce qu'on fait ne mène à rien, si ce n'est à une répression disproportionnée. »

À l'EPFL, Kastor déplore que la menace policière ait démobilisé les principales personnes concernées : « Au début, il y avait des Palestiniens à nos côtés. Mais dès qu'on parle de police, les

étudiants étrangers, et en particulier les Arabes qui n'ont pas de passeport suisse, se retirent. Je les comprends, mais c'est triste, la répression fait son boulot. »

Évacuations discutables | Les contextes des interventions policières diffèrent selon les universités. « Dans le cas de l'EPFL, c'est clair que la liberté d'expression des manifestants a été bafouée et qu'il y a eu un *chilling effect* », estime Vanessa Rüegger, professeure de droit public à l'Université de Genève, dont les recherches se concentrent sur les droits humains et la démocratie. De son côté, Corinne Feuz maintient que la décision de faire appel aux forces de l'ordre pour mettre un terme à une manifestation politique non autorisée par l'école est « pleinement compatible avec les lois nationales et le droit international », quand bien même ce dernier protège tout

rassemblement intentionnel, temporaire et pacifique tenu dans le but d'exprimer une opinion commune dans l'espace privé ou public.

À Genève et Fribourg, les cas sont plus complexes que celui de l'EPFL. Les étudiant·e·x·s ont pu occuper les bâtiments durant plusieurs jours, jusqu'à ce que les rectorats déposent des plaintes pénales pour violation de domicile afin de les faire évacuer. «Il y a une balance à trouver entre la liberté de manifester des étudiants, et le devoir de garantir les meilleures conditions d'apprentissage de la part de l'université», affirme Vanessa Rüegger. Si elle ne se prononce pas précisément sur le cas fribourgeois, elle estime qu'à Genève la place a été laissée pour que le mouvement propalestinien puisse se faire entendre. Une intervention de la police après une semaine d'occupation ne la choque pas. «C'est déjà long. Légèrement, le règlement de l'université interdit qu'on y reste la nuit. Ça suffit pour qu'on puisse déposer une plainte pénale.» Le lendemain de l'évacuation, le rectorat retirait sa plainte. Aucun·e·x· étudiant·e·x· n'a donc été poursuivi·e·x·.

Antoine Chollet, maître d'enseignement et de recherche en science politique à l'Université de Lausanne, se montre moins complaisant: «L'intervention de la police sur un campus, c'est une catastrophe, c'est une faillite des universités.» Il avait pourtant refusé de signer une pétition demandant le boycott académique d'Israël, contrairement à plusieurs de ses collègues, et exprimé ses réserves sur la façon dont les discussions s'étaient déroulées pendant l'occupation lausannoise. Il rappelle à cet égard que l'université est un lieu de débat. «Les étudiants se sont toujours engagés politiquement, ils ne sont pas sortis de leur rôle, et le fait que je sois en désaccord avec eux ne change rien à cela, aussi longtemps que je peux le leur dire. Ce qu'on a vu à Genève, des étudiants menottés, c'est

ce qu'il faut éviter à tout prix. Tant qu'il n'y a pas de violences, il faut trouver une issue politique à ces situations.»

Marco Cattaneo admet la légitimité des revendications des étudiant·e·x·s. «L'Université de Genève était prête à permettre la poursuite des occupations, moyennant la fin des occupations

«J'ai perdu foi en l'université, la confiance que j'avais en l'institution.»

Maéva, étudiante à l'Université de Genève.

nocturnes, ainsi que le retrait d'une banderole qui prêtait à des interprétations nuisant au vivre-ensemble.» Et de préciser que les évacuations n'avaient pas vocation à être dissuasives, mais à prévenir «une situation qui risquait d'échapper au contrôle» en termes de sécurité dans un contexte de révisions pour les examens. L'Université de Fribourg, elle, n'a jamais été confrontée aux occupations nocturnes: chaque soir,

à l'heure de fermeture des bâtiments, les militant·e·x·s rentraient chez elleux.

«Je pense que les universités subissent une pression extérieure depuis longtemps. Garantir la liberté d'expression est devenu un combat quotidien, que les universités mènent avec une habileté variable», analyse Antoine Chollet. «J'ai perdu foi en l'université, la confiance que j'avais en l'institution. J'étudie le droit international, il n'est pas appliqué, et quand je me mobilise pour le dénoncer, je me retrouve menottée», se désole Maéva. Mais les étudiant·e·x·s interrogé·e·x·s ne comptent pas abandonner leur combat, à l'image de Kastor: «Je sais que je suis protégé par le droit international. C'est en le défendant, en continuant à dire qu'il existe, en prouvant qu'il a un sens en Occident qu'on pourra le faire respecter aussi autre part. Ce serait dangereux de se décourager.»

* Prénom d'emprunt.

** Pseudonyme.

Les Unis alémaniques serrent la vis

En Suisse alémanique, les universités ont réagi de façon encore plus dure: il n'aura fallu que quelques heures aux rectorats pour interdire les manifestations pacifiques sur leurs campus respectifs. Les quelques rares étudiant·e·x·s qui ont bravé ces interdictions ont été aussitôt évacués·e·x·s par la police. Beaucoup d'entre elleux ont été arrêté·e·x·s.

Signe du climat de répression dans les universités suisses, la direction de l'EPF à Zurich avait interdit une manifestation à laquelle une experte d'Amnesty International aurait dû intervenir en septembre 2024. L'événement avait été interdit peu avant la date prévue, au motif que les organisateur·rice·x·s avaient «tendance à avoir des préjugés politiques» et qu'il avait été organisé par un «groupe anti-israélien». L'EPFZ est la seule haute école à ne pas avoir retiré les plaintes pénales déposées contre les activistes. Sur les 36 personnes qui ont reçu une amende pour violation de domicile, 16 ont fait opposition devant un tribunal. Ce faisant, elles défendent par la voie juridique le droit de manifester pacifiquement dans les universités suisses. En janvier, les étudiant·e·x·s ont organisé une collecte d'argent avec *Swiss action for human rights* pour couvrir les amendes et les frais de justice. Leur objectif est de lever 150 000 francs.

Patrick Walder, coordinateur de campagnes pour la section suisse d'Amnesty International

Dans le ventre du monstre

Présenté au FIFDH de Genève, le documentaire «Undercover» raconte comment une organisation d'activistes a infiltré un groupe d'extrême droite. Entretien avec sa réalisatrice Havana Marking. Propos recueillis par Jean-Marie Banderet

Lorsque la réalisatrice britannique Havana Marking contacte pour la première fois l'organisation *Hope not hate*, qui fait campagne contre le racisme et l'extrême droite, elle ne se doute pas que le tournage de son film s'ancrerait dans les émeutes raciales qui ont secoué le Royaume-Uni durant l'été 2024. Son documentaire *Undercover: Exposing the Far Right* suit l'enquête des investigateurs de *Hope not hate*, infiltrés dans des réseaux de l'extrême droite pour identifier le financier d'une fondation eugéniste et ses travaux sur la «science raciale».

► **AMNESTY:** Tout le film se passe à la première personne. On a l'impression d'être dans la chambre d'hôtel quand l'enquêteur prépare sa caméra cachée. Comment le tournage s'est-il passé?

◄ **Havana Marking:** La priorité absolue, c'était la sécurité de Harry [l'enquêteur infiltré]. Donc, la discrétion. J'étais parfois seule pour filmer, parfois accompagnée par Tom Turner, un caméraman passé expert dans l'art de se faire discret.



Havana Marking est une productrice et réalisatrice de films documentaires britanniques.

On n'écrivait rien sur papier, on utilisait des adresses fictives, le taxi nous déposait à quelques rues, on cachait toujours nos caméras. Et puisque tout se déroulait en direct, il n'y a jamais eu de deuxième prise.

► **Hope not hate** a manifestement besoin d'être discrète lors de ses enquêtes. Comment avez-vous réussi à convaincre cette organisation de faire un documentaire sur son travail?

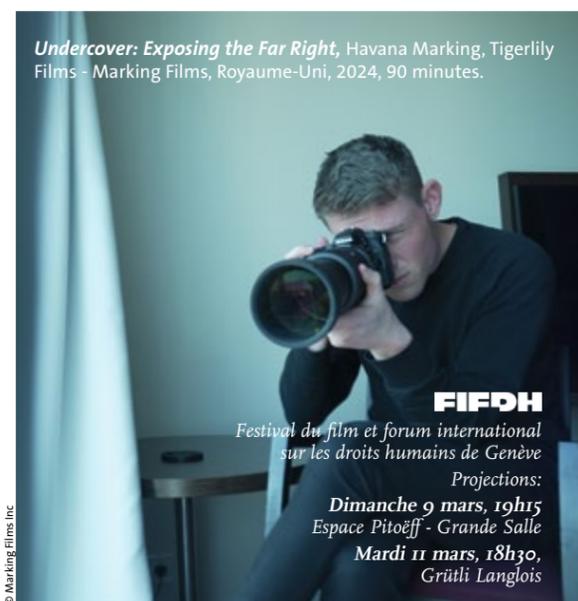
◄ Ça n'a pas été facile. J'ai commencé par rencontrer Nick Lowles, le directeur, qui a d'abord donné son accord pour un film sur une affaire éculée. Ce n'est que six mois après être entrée en contact avec lui que j'ai appris l'existence de l'enquête secrète du groupe sur cette fondation, et qu'il a fini par accepter que je suive son équipe.

► **La proximité avec les personnages qu'on voit à l'écran brouille un peu les pistes. Comment avez-vous gardé vos distances comme réalisatrice?**

◄ C'était leur enquête, pas la mienne. Mon rôle était d'être présente et d'observer. C'est très tentant pour un réalisateur de demander de refaire un plan, de demander une explication pour l'intégrer au film. Mais je ne pouvais pas me le permettre, pour respecter les règles du cinéma vérité en restant dans mon rôle de pure observatrice.

► **Utiliser une caméra cachée, n'est-ce pas en marge de la légalité?**

◄ Il y a un cadre légal très strict qu'il faut respecter si on veut pouvoir diffuser ces



Undercover: Exposing the Far Right, Havana Marking, Tigerlily Films - Marking Films, Royaume-Uni, 2024, 90 minutes.

FIFDH
Festival du film et forum international
sur les droits humains de Genève
Projections:
Dimanche 9 mars, 19h15
Espace Pitoëff - Grande Salle
Mardi 11 mars, 18h30,
Grütli Langlois

images. Mais également pour obtenir un financement de chaînes de télévision – nous avons obtenu le soutien de Channel 4. La plus importante de ces règles, c'est le motif: il faut avoir des preuves, ou des soupçons raisonnables, que des activités d'intérêt public ont lieu de façon cachée dans l'organisation ou le groupe que vous ciblez. Vous ne pourrez pas aller vous infiltrer chez quelqu'un qui se déclare ouvertement raciste. En revanche, un parti politique qui affirmerait en public être modéré, mais qui, une fois les portes fermées, développerait ces mêmes idées racistes, justifierait qu'on s'y infiltre pour que le public connaisse sa véritable identité.

► **Quel effet espérez-vous obtenir avec le film?**

◄ Je suis déjà très heureuse de celui qu'il a eu. Lorsque l'enquête a été rendue publique par le biais du documentaire, des articles dans *The Guardian* et *Der Spiegel*, le financier de la Silicon Valley qui s'était engagé à soutenir la fondation eugéniste s'est retiré. l

Parcours d'une émancipation

Shahla est une fille curieuse. Elle adore aller à l'école, aime lire et rêve de liberté. Mais comme pour beaucoup d'autres filles dans le monde, ses rêves se heurtent aux structures patriarcales qui limitent la liberté des filles et des femmes. Shahla Kakai, une femme kurde d'Iran réfugiée en Suisse, est la protagoniste de la pièce de théâtre *Barin, au-delà des frontières*, tirée de sa propre histoire. Avec quatre autres femmes, Merche Luque, Mayumi Hamada, Nadra Khzayria, et Berrin Ünsal, elles retracent l'enfance et la jeunesse de Shahla en Iran, entre souvenirs heureux ou plus douloureux. Malgré les nombreux obstacles, Shahla réussit à ouvrir une librairie dans sa région natale de Hawraman en 2008, la première tenue par une femme, et épouse un homme qu'elle a choisi.

Mise en scène de Salma Lagrouni; costumes, accessoires et scénographie de Ouidad Lagrouni, la pièce est nommée d'après le nom de cette librairie: Barin – un verbe à l'infinitif en kurde, qui désigne quelque chose qui tombe du ciel, mais aussi un nom féminin. Dans cette pièce de théâtre, l'équipe célèbre la force et la résilience des femmes, délivrant un vibrant message d'espoir et de résistance.

Le projet est soutenu par l'association *Women in Action International* en partenariat avec Amnesty International Suisse. À partir du 9 mars, la pièce tournera dans plusieurs villes en Suisse romande – dont Porrentruy, Lausanne, Cheseaux, Neuchâtel et Genève. Dates et lieux sur amnesty.ch/fr/sur-amnesty/agenda/2025/theatre

Par Janine Wallrabe



DATES

15 mars 2025 à Lausanne à 20h
Théâtre 2-21 à Lausanne
La représentation sera suivie d'une discussion avec une avocate de Femme. Vie. Liberté.

30 mars 2025 à Cheseaux à 20h
Théâtre du Bateau-Lune à Cheseaux
La représentation sera suivie d'une discussion avec l'équipe artistique.

12 avril 2025 à Neuchâtel à 20h30
Théâtre du Pommier à Neuchâtel.

Autres dates sur amnesty.ch/agenda

FIFDH

Trois sélections tirées de la programmation du Festival du film et forum international sur les droits humains de Genève, en mars.



Projections:

Dimanche 9 mars, 16h
MEG

Mardi 11 mars, 18h15
Grütli Simon, en présence de la réalisatrice

Mercredi 12 mars, 18h30
Graduate Institute, suivi d'une discussion

Made in Ethiopia, Max Duncan, Xinyan Yu, États-Unis, Danemark, Canada, Royaume-Uni, Corée du Sud, 2024, 91 minutes.



Projections:

Mercredi 12 mars, 18h30
EPFL, Lausanne

Jeu 13 mars, 18h30
Espace Pitoëff - Théâtre, suivi d'une discussion

Samedi 15 mars, 17h30
Grütli Langlois, en présence du réalisateur (en visioconférence)

Hacking hate, Simon Klose, Danemark, Norvège, Suède, 2024, 86 minutes.



Projections:

Vendredi 14 mars, 19h30
Espace Pitoëff - Théâtre, suivi d'une discussion

Samedi 15 mars, 15h30
Grütli Simon, en présence de l'équipe du film

To Close Your Eyes And See Fire, Nicola von Leffern et Jakob Carl Sauer, Autriche, 2024, 99 minutes.

Programme complet et billets
fifdh.org/festival/

La croissance à tout prix

Une femme d'affaires chinoise dirige avec énergie et détermination le plus grand centre industriel textile... d'Éthiopie. Dans ses usines travaillent d'arrache-pied, en rang d'oignons derrière leur machine à coudre, des milliers de jeunes Éthiopiennes et Éthiopiens. Une main-d'œuvre facile à recruter et donc bon marché, puisque les jeunes de 18 à 30 ans représentent près de 30 % de la population et que le taux de chômage chez les jeunes avoisine les 20 %.

Made in Ethiopia brosse le portrait doux-amer d'une génération en porte-à-faux entre l'espoir d'une vie meilleure et d'une ascension sociale et les dures réalités du travail à la chaîne. Filmé sur plusieurs années, le documentaire de Xinyan Yu et Max Duncan

montre les projets d'extension de la société chinoise, les rêves de grandeur et de modernité des autorités locales, les règles drastriques imposées aux travailleur·euse·x·s durant la pandémie de Covid-19, les difficultés des échanges interculturels et les injustices subies par les familles d'agriculteur·rice·x·s. Sans jamais entrer dans le jugement, il suit le quotidien semé de défis et de désillusions d'une entrepreneuse, d'une employée, d'un élu local, d'une agricultrice ou encore d'un interprète: autant de perspectives qui invitent à la réflexion sur notre propre mode de consommation et qui permettent de mieux comprendre les enjeux auxquels est confronté un pays qui tente de se reconstruire. |

Par Manon Brügger

Sur la trace des haters

Le film *Hacking hate* nous plonge dans le quotidien de la journaliste suédoise My Vingren, qui depuis dix ans fait des investigations sur les groupes d'extrême droite et leur utilisation des réseaux sociaux pour diffuser de la haine et des propos racistes, xénophobes et misogynes.

En partageant avec la spectateur·rice·x sa méthodologie de recherche, elle nous montre jusqu'à quel point chacun·e·x laisse en ligne des traces de sa vie et de ses habitudes, qui peuvent facilement être utilisées pour reconstruire son histoire. Le portrait qui est présenté fait état d'une situation effrayante, dans laquelle la radicalisation est la norme et les insécurités et incertitudes caractérisant notre société actuelle sont exploitées pour mener les personnes à soutenir des idéologies politiques intolérantes.

Les interactions entre My Vingren et l'avocate et journaliste Anika Collier Navaroli – qui a travaillé également pour des grands réseaux sociaux comme Twitter et Twitch – sont particulièrement intéressantes et soulignent la coresponsabilité de ces plateformes dans l'actuelle diffusion de discours de haine, ainsi que la persécution que subissent les citoyen·ne·x·s qui essaient d'inverser cette tendance et de sensibiliser à cette problématique. Depuis la bulle d'ouverture et de bienveillance dans laquelle se situent les activistes d'Amnesty International, le contraste avec cet univers teinté de violence et de suprématie est particulièrement poignant, et nous laisse nous demander quels secrets pourraient cacher nos voisin·e·x·s ou nos collègues. |

Par Elettra Bernasconi

Le coût de la résilience

On attribue volontiers à la population beyrouthine une grande capacité de résilience. Dans une ville où les crises et les conflits armés s'enchaînent, la population semble sans cesse se relever pour affronter la prochaine épreuve. Mais l'on oublie peut-être qu'à chaque fois, ce sont des traumatismes profonds qui doivent être surmontés, individuellement comme collectivement, et que chaque drame rouvre des plaies que le temps n'a pas encore pu cicatriser.

Nicola von Leffern et Jakob Carl Sauer filment leurs protagonistes dans les quartiers qui bordent le port de Beyrouth pendant les trois années qui suivent son explosion. Andrea est une danseuse issue de la bourgeoisie, qui est descendue dans la rue lors des révoltes qui ont éclaté en 2019 et qui exprime dorénavant sa lutte par le mouvement du corps. Aya est une petite réfugiée syrienne vivant avec sa famille dans un garage souterrain. Témoin de l'explosion, elle est toujours en état de choc. Selim exprime sa rage dans ses toiles et cherche du sens à

travers les crises successives que sa ville traverse. Jamal est un père de famille qui vit dans le sud du Liban, mais qui a perdu son frère dans l'explosion et qui cherche à obtenir justice. Les scènes de leur vie quotidienne sont entrecoupées par la voix de Yasmine, bénévole pour une plateforme de soutien psychologique, qui répond à ses concitoyen·ne·x·s en détresse.

Dans une fresque puissante et à la poésie déchirante sont abordées les questions de la guérison personnelle, de la lutte collective pour la justice, de l'amour pour une ville et ses habitant·e·x·s, ainsi que de la fuite, peut-être indispensable mais souvent impossible. Le croisement habile de ces quatre portraits souligne les enjeux qui leur sont communs, mais aussi la disparité des chances de guérison selon la classe sociale à laquelle on appartient. Un cri collectif, qui résonne d'autant plus fort depuis que Beyrouth est à nouveau martelé par les bombardements israéliens. |

Par Baptiste Fellay

Parcours d'enfants

Avec « Seul·e·x·s ici », la photographe Laurence Rasti met en scène les récits de jeunes arrivé·e·x·s en Suisse par la route de l'exil. Par Jean-Marie Banderet

« Ici, on se retrouve seul. On se demande comment va la famille restée en Afghanistan. Avant de venir, je ne savais pas que c'était ainsi. C'est impossible de vivre sans sa famille. » Regroupement familial, mais aussi conditions d'accueil, accès à l'éducation ou à l'information, santé mentale... les citations, extraites de conversations avec des jeunes qui ont demandé l'asile comme « mineur·e·x·s non accompagné·e·x·s » (RMNA) en Suisse, forment le socle de l'exposition *Seul·e·x·s ici*. Visitable en Suisse romande jusqu'au printemps et outre-Sarine dès mars à Saint-Gall, l'installation est composée de huit grandes pièces de tissu imprimées de captures d'écran de Google Maps, superposées de citations. Une façon pour la photographe Laurence Rasti d'incarner les lieux d'entrée vers la Suisse à l'aide de l'outil que chaque migrant·e·x qui a entrepris le chemin possède dans sa poche : un téléphone portable.

L'exposition est le fruit d'une collaboration entre la photographe et la section suisse d'Amnesty International. L'organisation a puisé dans son réseau pour entrer en contact avec des jeunes concerné·e·x·s. « Il était important de trouver des jeunes pour qui témoigner ne risquait pas de reproduire les traumatismes du chemin de la migration », explique Judith Fiss, coordinatrice éducation et activisme à Amnesty Suisse et curatrice de l'exposition. Trois jeunes d'Afghanistan et une de Syrie se sont donc prêté·e·x·s au jeu. « Les entretiens étaient préparés ensemble, détaille Judith Fiss, et je faisais un petit suivi après l'entretien. » Les jeunes ont validé les citations choisies. Quant aux choix de l'artiste, la curatrice ajoute : « Laurence Rasti est une artiste engagée et sensibilisée aux questions éthiques et à la défense des droits humains. Elle a déjà travaillé avec des RMNA, mais aussi des détenu·e·x·s. »

L'exposition a été montrée dans les universités de Lausanne et Fribourg, ainsi qu'au lycée de Porrentruy. « J'aurais voulu aller au gymnase. J'ai réussi mes examens, j'ai demandé une bourse d'études, mais on me l'a refusée parce que j'ai un permis F », peut-on lire sur une des images. Une citation qui a fait mouche auprès d'une lycéenne jurassienne : « On arrive facilement à s'identifier à eux car ils ont notre âge. Ça fait bizarre que dans un pays comme la Suisse, certains sont péjorés pour leurs études. » |

L'exposition sera visible dès le printemps à Morges et Genève, en mars à Saint Gall, en juin à Berne et au Tessin.

Dates et lieux de l'expo : amnesty.ch/agenda



Imprimées sur des tissus de 2 mètres de haut, les citations tirées des entretiens avec les RMNA se superposent avec des images tirées de Google Maps.



LIBRE DE DANSER...

... ET DE MANIFESTER

MANIFESTER EST UN DROIT

SIGNE LA PÉTITION



CAMPAGNE POUR LE DROIT DE MANIFESTER EN SUISSE UN NOUVEL ÉLAN, REJOIGNEZ LE MOUVEMENT!

Ce printemps, notre campagne pour le droit de manifester entre dans une nouvelle phase. Avec comme points forts la publication d'un rapport sur les restrictions à la liberté de manifester en Suisse, des actions ainsi qu'une pétition pour que ce droit soit mieux protégé.

Avons-nous le droit de manifester en Suisse? La réponse est malheureusement compliquée. Certes, la Constitution fédérale garantit notre droit à la liberté de réunion pacifique. Mais dans la pratique, une bureaucratie kafkaïenne faite de lois et de restrictions nous empêche d'exercer librement notre droit. C'est pourquoi nous lançons prochainement notre campagne « Libre de danser... libre de manifester ». Voici ce qui nous attend ces prochains mois.

Un nouveau rapport d'Amnesty montre comment la liberté de manifester est souvent restreinte de manière disproportionnée en Suisse. Les personnes qui souhaitent organiser des manifestations doivent remplir des conditions strictes, les rassemblements pacifiques sont dispersés par la police et les autorités prononcent parfois des inter-

dictions générales de manifester. Au total, ces restrictions ont un effet dissuasif : elles entravent l'exercice d'un droit fondamental et peuvent produire ce qu'on appelle un *chilling effect*, ou « effet dissuasif ».

En lançant une pétition, nous voulons gagner le plus grand nombre de soutiens possible et faire connaître notre message : « Vous êtes libres de manifester ! Ne laissez personne vous en empêcher. Car manifester est un droit humain. » La pétition sera accompagnée d'une campagne en ligne avec des vidéos et le soutien d'influenceur·euse·x·s. Nous serons également présent·e·x·s cet été avec des actions lors de manifestations, de pides ou lors des grèves des femmes.

Nous nous mobilisons dans toute la Suisse, mais sommes organisés·e·x·s à l'échelle locale. Car les manifestations se déroulent sur-

tout dans les villes, et les conditions sont différentes dans chacune d'elles. C'est pourquoi nous souhaitons collaborer avec le plus grand nombre possible de militant-e-x-s, de groupes et d'organisations – et développer de nouveaux réseaux, comme il en existe déjà à Genève, Fribourg, Bâle ou Berne.

Puis cet automne, fort-e-x-s du rapport, de la pétition et des signatures qu'elle aura récoltées et – nous l'espérons – de votre soutien,

nous nous adresserons aux autorités municipales et à la classe politique pour demander que la liberté de manifester soit garantie en améliorant les règlements et la pratique. Nous voulons obtenir des progrès concrets pour la liberté de manifester. Et pour cela, nous avons besoin de vous toutes !

Patrick Walder, campagnes



NOUS EN AVONS RÊVÉ, VOUS L'AVEZ FAIT !

Quatorze jours. C'est la durée qu'il aura fallu aux quelques 10 000 bénévoles de toute la Suisse pour récolter très exactement 183 661 signatures en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables. Un record qui dépasse très largement l'objectif que s'était fixé la coalition : réunir les 100 000 signatures nécessaires en un mois. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour récolter les signatures, ainsi qu'à celles qui ont soutenu l'initiative !

PARTIR EN WEEK-END POUR LES DROITS HUMAINS

Amnesty Suisse s'associe à Amnesty Luxembourg, France et Belgique, pour organiser un week-end destiné aux jeunes entre 16 et 20 ans qui s'intéressent aux droits humains. Visites, activités, ateliers thématiques mais aussi de nombreux moments de convivialité sont au programme. L'occasion de rencontrer de nouvelles personnes qui partagent les mêmes intérêts, et de passer un super week-end à visiter Luxembourg du 11 au 13 avril. Et c'est gratuit!

Attention, le nombre de places est limité, alors inscrivez-vous – ou vos ados – rapidement et réfléchissez à votre mot de motivation.



PÉTITION
DEMANDEZ À LA SUISSE D'AGIR

ACCÈS DIRECT À LA PÉTITION EN LIGNE



À l'attention du Conseil fédéral et du Parlement

Tous les États, y compris la Suisse, doivent examiner les causes profondes du conflit à Gaza et exiger qu'Israël mette fin au système d'apartheid et à l'occupation. Ce n'est qu'ainsi qu'un avenir basé sur les droits, l'égalité et la justice pour les Israélien-ne-x-s et les Palestinien-ne-x-s pourra voir le jour.

Nous demandons au Conseil fédéral et au Parlement suisses :

- de poursuivre et renforcer l'aide humanitaire aux Palestinien-ne-x-s par le biais de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA);
- de reconnaître et d'exiger publiquement la fin de l'apartheid, de l'occupation et du génocide contre les Palestinien-ne-x-s;
- de contribuer à l'enquête sur les crimes de guerre afin que leurs auteur-e-x-s puissent être poursuivi-e-x-s;
- d'envisager l'interdiction du commerce avec les colonies ou les entreprises qui participent au maintien de l'occupation illégale.

Nom	Prénom	Adresse	Signature
1			
2			
3			
4			
5			



Veuillez envoyer le formulaire complété au plus tard le **30 mars 2025** à Amnesty International, Section suisse, case postale, 3001 Berne.

GÉNOCIDE À GAZA
JUSTICE ET RÉPARATIONS POUR LES VICTIMES

Depuis le 19 janvier dernier, les armes se sont enfin tues à Gaza. Une lueur d'espoir pour toutes les personnes qui ont souffert d'un conflit meurtrier qui aura duré plus d'un an.

Le cessez-le-feu tant attendu entre Israël et le Hamas arrive pourtant trop tard : le génocide n'a pas pu être évité, et la trêve reste incertaine. L'heure est désormais venue de rendre des comptes, de faire la lumière sur ce qui s'est passé. Des deux côtés, les victimes du conflit ont besoin de justice et de réparations.

La Suisse, comme tous les États, a un rôle important à jouer. En se positionnant clairement pour un cessez-le-feu permanent, contre l'impunité, contre l'apartheid et

contre l'occupation, Berne peut contribuer à ce que la situation ne se reproduise pas.

Soutenez notre appel adressé au Conseil fédéral et au Parlement pour que la Suisse s'engage à renforcer l'aide humanitaire, à contribuer aux enquêtes sur les crimes de guerre, à exiger la fin de l'apartheid et du génocide des Palestinien-ne-x-s et à interdire aux entreprises helvétiques de commercer avec les colonies.

Michael Ineichen, plaidoyer



Seul un cessez-le-feu durable permettra de reconstruire les villes détruites, comme ici à Rafah.

AMNESTY-BOUTIQUE

Nos produits sont fabriqués de manière durable et éthique.

PLUS DE PRODUITS DURABLES ET ÉQUITABLES SUR SHOP.AMNESTY.CH



CHAUSSETTES AMNESTY

À rayures jaunes et noires et avec logo Amnesty.
80% coton, 18% polyamide, 2% élasthanne.
Fabriquées au Portugal.

Taille M (36-40) : Art. 2200.098.M / Fr. 15.–

Taille L (41-46) : Art. 2200.098.L / Fr. 15.–



TASSES À ESPRESSO

En faïence émaillée blanche, avec bord et logo Amnesty noirs.

Hauteur 7,5 cm, contenance 10 cl.

Carton de 3 pièces.

Fabriquées en Pologne.

Art. 2300.046 / Fr. 30.–

BANDANA

Bandana griffé Amnesty International, dans une pochette cadeau en carton blanc.

55 cm x 55 cm, 100% polyester.

Art. 2200.097 / Fr. 15.–



STYLO-BILLE CARAN D'ACHE

Le classique du design suisse en nouveaux coloris. Confortable d'utilisation, indémodable, solide et rechargeable.

Fabrication suisse.



Solo, jaune métallisé, logo noir sur le côté gauche.

Art. 2420.026 / Fr. 30.–



En étui avec un porte-mines (0,7 mm), gris foncé, logo en blanc sur le côté gauche.

Art. 2420.027 / Fr. 52.–

JE COMMANDE LES ARTICLES SUIVANTS :

Quantité	Nom de l'article	Taille	Art. n°	Prix

Nom: _____ Rue: _____

Lieu: _____ E-mail: _____

Tél.: _____ Signature: _____

Numéro de membre / client-e-x (si connu): _____

Envoyez vos commandes à Amnesty International, case postale, 3001 Berne ou commandez sur notre boutique en ligne : shop.amnesty.ch